

Découvrez un ensemble de documents, scientifiques ou techniques,
dans la base Archimer : <http://www.ifremer.fr/docelec/>

ifremer

Juin 1990

Berthou (P.) *, Chevaillier (P.) **, Jezequel (M.) *

Analyse typologique des activités de pêche de la flottille des côtes- d'Armor.

(*) DRV-RH Ifremer - DRV-RH - Brest

(**) Comité d'Expansion Economique des Côtes d'Armor
6, place du Général de Gaulle
22000 SAINT-BRIEUC

Nous tenons à remercier ici tous ceux qui ont participé à la collecte des informations concernant les activités de pêche des patrons des Côtes d'Armor en 1989. Les enquêtes ont pu être menées à bien grâce à la collaboration de Madame Michèle SALAUN de l'IFREMER, de Messieurs BERTHELOT, DUEDAL, LE BIGOT, LE BIHAN, LE MANACH et PERROT, des Affaires Maritimes, des présidents des Comités Locaux de Lannion, de Paimpol et de Saint-Brieuc, ainsi que de nombreux pêcheurs.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
1 - METHODOLOGIE	3
1.1 - LA BASE DE DONNEES	3
1.2 - LE TRAITEMENT DES DONNEES	4
1.2.1 - Définition des métiers	4
1.2.2 - Principe de l'analyse typologique	4
2 - DESCRIPTION DES METIERS	5
2.1 - DESCRIPTION GENERALE	5
2.1.1 - La pluri-activité	5
2.1.2 - L'activité à temps partiel	6
2.1.3 - La pêche en Baie de Saint-Brieuc	7
2.1.4 - Les zones de pêche	9
2.1.5 - Les métiers pratiqués	10
2.2 - LES METIERS PRINCIPAUX	13
2.2.1 - La drague à coquille Saint-Jacques	13
2.2.2 - Le chalutage de fond	14
2.2.3 - Les casiers à grands crustacés	16
2.2.4 - La drague à praire	17
2.2.5 - Le filet à araignée	18
2.3 - LES METIERS SECONDAIRES	19
2.3.1 - Les dragues à petits bivalves	19
2.3.2 - Les casiers à petits crustacés	19
2.3.3 - Le filet à gros poissons	20
2.3.4 - Les filets à poissons (petites mailles)	20
2.3.5 - Les palangres	20
2.3.6 - Les lignes	21
2.4 - EVOLUTION DE L'ACTIVITE ENTRE 1986 ET 1989	22
3 - DESCRIPTION DES TYPES	25
3.1 - LES PATRONS DONT L'ACTIVITE DOMINANTE EST LE CHALUTAGE (TYPES 1 ET 2)	30
3.1.1 - Les chalutiers-coquilliers	31
3.1.2 - Les coquilliers-chalutiers	31
3.2 - LES PATRONS DONT L'ACTIVITE DOMINANTE EST SOIT LE FILET A ARAIGNEE, SOIT LE DRAGAGE DE LA PRAIRE OU DES BIVALVES (TYPES 3 A 5)	31
3.2.1 - Les fileyeurs à araignée-coquilliers	32
3.2.2 - Les fileyeurs à araignée-dragueurs	32
3.2.3 - Les dragueurs	33
3.3 - LES TYPES DE PATRONS POUR QUI L'ACTIVITE SUR LES PETITS METIERS EST DOMINANTE	34
3.3.1 - Les divers métiers dont palangriers	34
3.3.2 - Les caseyeurs	35
3.3.3 - Les fileyeurs à poissons-caseyeurs	35
3.3.4 - Les fileyeurs à poissons-inactifs	36
3.3.5 - Les inactifs	36
4 - DISCUSSION	37
4.1 - CHOIX DU NOMBRE DE TYPES	37
4.2 - PART RELATIVE DES DIFFERENTS TYPES	39
4.3 - EVOLUTION DES STRATEGIES DE PECHE ENTRE 86 ET 89	41
4.4 - RELATION TYPE D'EXPLOITATION-RESSOURCE	44
CONCLUSION	48

INTRODUCTION.

L'organisation d'une politique de gestion des pêcheries côtières passe par une étape préliminaire de compréhension des flottilles, tant dans leur aspect dynamique que tactique.

Les flottilles artisanales, telles que celle des Côtes d'Armor, sont caractérisées par :

- une forte dispersion des ports d'attache des bateaux,
- l'hétérogénéité des types de navire, et des engins de pêche utilisés,
- la polyvalence des unités de pêche,
- la plurispécificité de la ressource exploitée,
- la flexibilité des stratégies d'exploitation, c'est à dire la capacité qu'ont les patrons de pêche à changer de métier. Toutefois, cette flexibilité se trouve limitée par la disponibilité de la ressource, par le marché, par les investissements consentis (bateaux, matériel de pêche), ainsi que par le contexte "culturel" et le savoir-faire.

Cette spécificité fait que, au-delà des caractéristiques techniques des bateaux sur lesquelles reposent classiquement les études de flottille, il est nécessaire de cerner et d'analyser les différentes stratégies d'exploitation mises en oeuvre. Ces stratégies s'expriment par le choix des métiers pratiqués par les patrons pêcheurs, c'est à dire le choix des engins de pêche, des espèces recherchées, des zones et des périodes d'activité.

La multiplicité des métiers pratiqués impose le recours aux techniques d'analyses typologiques qui permettent de décomposer un ensemble hétérogène en sous-groupes plus cohérents. L'analyse typologique a donc pour objectif d'individualiser des groupes de patrons ayant des stratégies d'exploitation relativement homogènes.

En permettant de dénombrer et de caractériser les différentes composantes de la flottille des Côtes d'Armor, la typologie entreprise constitue un outil précieux pour déterminer les unités concernées par différents problèmes, dont celui posé actuellement par la baisse du stock de coquille Saint-Jacques. Il est alors beaucoup plus aisé d'évaluer les conséquences de l'application d'une mesure de gestion.

Les résultats présentés ici reposent sur une analyse des activités de pêche développées en 1989. Elle fait suite à une analyse similaire menée sur l'année 1986 ce qui a permis d'apprécier les évolutions récentes de la pêcherie.

Après une présentation très succincte de la méthodologie utilisée, les principaux métiers pratiqués par les flottilles des Côtes d'Armor sont présentés. La troisième partie de ce document est consacrée à la description de la typologie des stratégies d'exploitation. Dans une quatrième partie, nous avons tenté d'évaluer les perspectives d'évolution de la flottille en fonction des stratégies de pêche observées en 1986 et en 1989 et en tenant compte de la situation actuelle des stocks et des marchés.

1 - METHODOLOGIE.

1.1 - LA BASE DE DONNEES.

L'analyse repose sur la connaissance des différents métiers pratiqués par les patrons pêcheurs au cours de l'année 1989. Cette information a été rassemblée au cours d'une série d'enquêtes effectuées en février 1990 auprès des professionnels et de toutes les stations des Affaires Maritimes. A cette occasion, l'activité de chaque bateau du département, présent à un moment ou à un autre au cours de l'année 1989, a été reconstituée. Conjointement, les données sur les principales caractéristiques des bateaux, ainsi que l'âge des patrons, ont été rassemblées.

Les bateaux et les patrons n'ayant eu aucune activité de pêche au cours de l'année n'ont pas été pris en compte dans l'analyse. Ont ainsi été éliminés les bateaux n'ayant eu aucune activité, qu'ils aient été armés ou non, ainsi que les conchyliculteurs ne pratiquant pas la pêche. Les départs et les arrivées dans la pêcherie ont été pris en compte, ainsi que les éventuels changements de bateau au cours de l'année.

Connaissant les métiers pratiqués sur chacun des bateaux, il était possible de reconstituer le calendrier d'activité des patrons. L'accent a donc été mis sur la description des activités de pêche par patron (et non pas par bateau) afin de mieux apprécier leurs stratégies d'exploitation.

La base de données est constituée des activités mensuelles de 428 patrons qui possèdent, au total, 499 bateaux.

L'activité a été décrite sur une base mensuelle : pour chaque bateau, on note, pour chaque mois de l'année civile, si un métier donné a été pratiqué ou non. L'activité est ensuite cumulée, pour chaque métier, sur les 12 mois de l'année ; elle s'exprime donc en *nombre de mois d'activité*. Un patron pouvant bien sûr pratiquer plus d'un métier au cours d'un même mois, son activité annuelle cumulée peut être supérieure à 12 mois. Les mois d'inactivité sont sommés dans une variable nommée "*inactivité*".

L'importance d'un métier peut ainsi être appréciée au travers de deux critères :

- le nombre de patrons le pratiquant,
- ~~et~~ le nombre total de mois au cours desquels il est pratiqué.

1.2 - LE TRAITEMENT DES DONNEES.

1.2.1 - Définition des métiers.

Avant l'enquête, 50 métiers avaient été identifiés. Pour la plupart, ces métiers étaient définis par un engin de pêche et par une espèce cible. Néanmoins, certains métiers correspondaient à la mise en oeuvre de différents engins de pêche ou à la recherche de plusieurs espèces. Ainsi, le métier "drague à petits bivalves" peut regrouper la pratique de la drague à spisule, de la drague à palourde ou de la drague à amande. De même, dans le cas de la flottille des Côtes-d'Armor, le "casier à grands crustacés" correspond, le plus souvent à une pêche simultanée de l'araignée et du homard avec le même engin. Lorsqu'il était clair qu'une seule des espèces était recherchée, le casier à homard ou le casier à araignée était alors considéré comme un métier à part entière. Par ailleurs, pour un certain nombre de métiers, il n'est pas toujours possible de déterminer une espèce cible. C'est le cas, par exemple, de certains filets à poissons.

ensuite, le genre de matériel.

Pour les besoins de l'analyse, les 50 métiers de base ont été regroupés en 17 métiers définis par un engin de pêche et un groupe d'espèces. La liste de ces métiers figure dans la deuxième partie de ce document.

1.2.2 - Principe de l'analyse typologique.

L'analyse typologique consiste à appliquer des méthodes factorielles suivies de méthodes de classification. Par ce biais, les patrons qui ont des stratégies très similaires se trouvent regroupés dans un même sous-ensemble qui définit un *type d'exploitation*. La similitude entre les différents patrons a ici été appréciée uniquement en fonction du nombre de mois d'activité qu'ils ont développés pour chacun des métiers et du nombre de mois d'inactivité.

ce jour - aff. le ... qui est aff. le - typ d'exploitation

2 - DESCRIPTION DES METIERS.

2.1 - DESCRIPTION GENERALE.

2.1.1 - La pluri-activité.

La flottille des Côtes d'Armor se caractérise par une forte pluri-activité. Seuls 44 patrons n'ont pratiqué qu'un seul métier en 1989 (figure 1). La majorité des patrons pratiquent 2 ou 3 métiers, simultanément ou séquentiellement. Certains patrons pratiquent jusqu'à cinq métiers différents au cours du même mois. La pluri-activité est plus marquée dans le quartier de Paimpol : le nombre moyen de métiers pratiqués par patron y est de 3,3 alors qu'il n'est que de 2,8 dans celui de Saint-Brieuc.

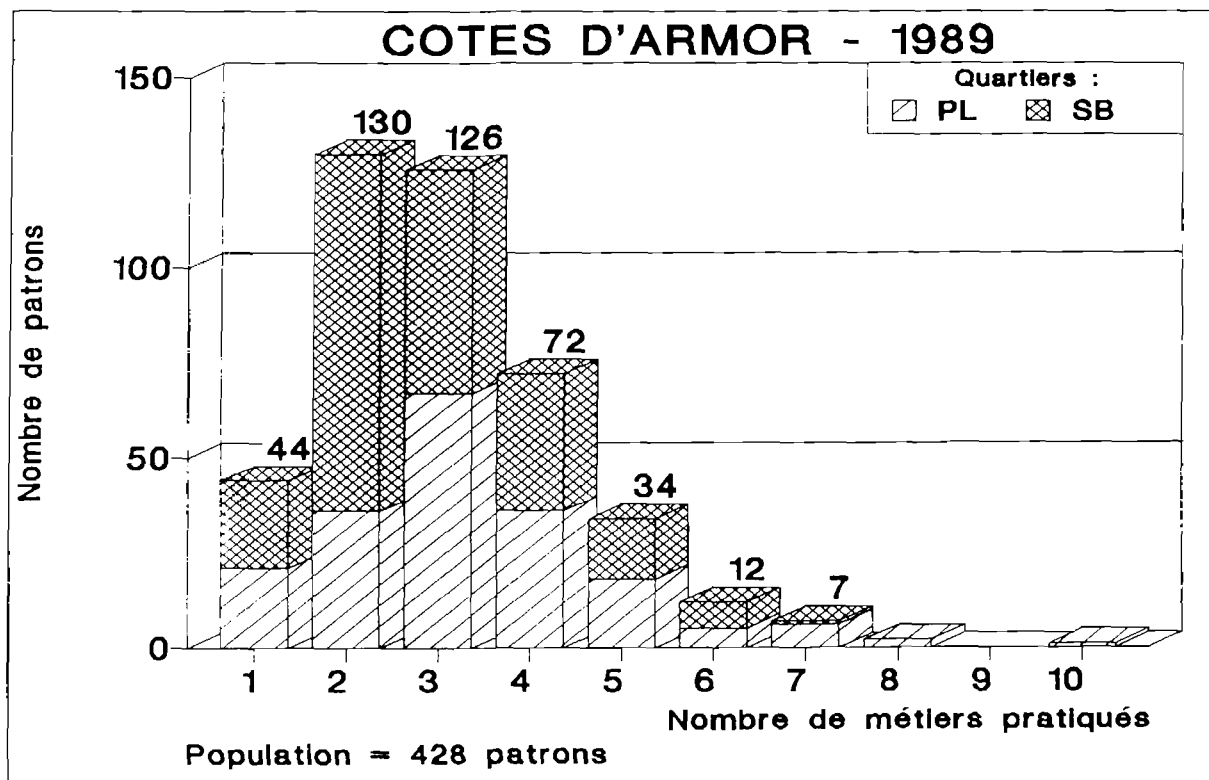


Figure 1 - Nombre de métiers pratiqués par patron en 1989.

2.1.2 - L'activité à temps partiel.

Les patrons de pêche n'exercent pas forcément leur activité toute l'année (figure 2). Certains patrons complètent leur activité en étant matelot sur un autre bateau ou en exerçant une activité autre que la pêche. En 1989, l'activité moyenne des patrons était de 9,7 mois (9,3 mois dans le quartier de Paimpol et 9,9 dans celui de Saint-Brieuc). 60 % des patrons ont développé 11 mois d'activité ou plus en 1989.

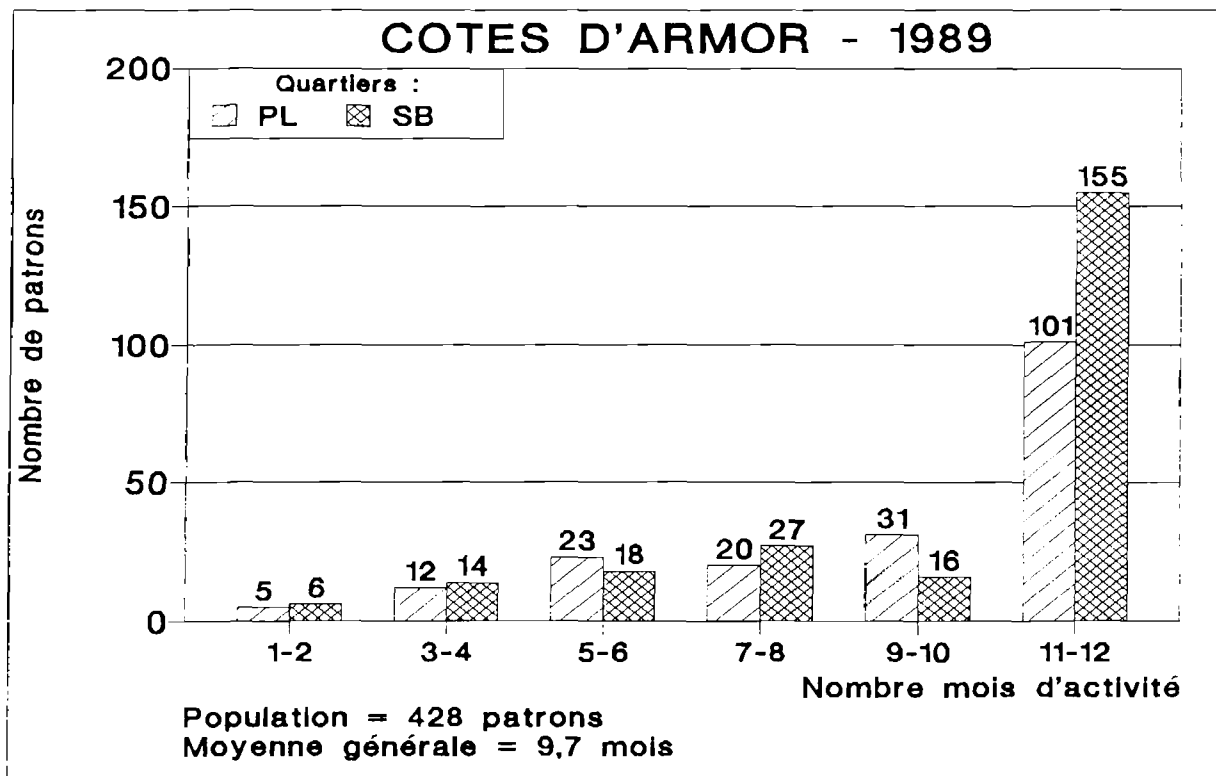


Figure 2 - Nombre de mois d'activité par patron en 1989.

2.1.3 - La pêche en Baie de Saint-Brieuc.

Au cours de l'enquête effectuée en 1990, il a été demandé si les patrons pratiquaient leur activité à l'intérieur de la baie de Saint-Brieuc, à l'extérieur, ou simultanément à l'intérieur et à l'extérieur de la baie. La limite entre ces deux domaines avait été fixée par une ligne joignant l'île de Bréhat au Cap Fréhel. Comme pour les autres caractéristiques de l'activité, cette information était collectée sur une base mensuelle.

Il apparaît qu'un peu plus de la moitié de l'activité de la flottille des Côtes d'Armor est exercée à l'intérieur de la baie de Saint-Brieuc (figure 3). Cette moyenne est la résultante de deux situations opposées : 67 % de l'activité des patrons du quartier de Saint-Brieuc s'exercent en baie de Saint-Brieuc et 62 % de celle des patrons de Paimpol à l'extérieur.

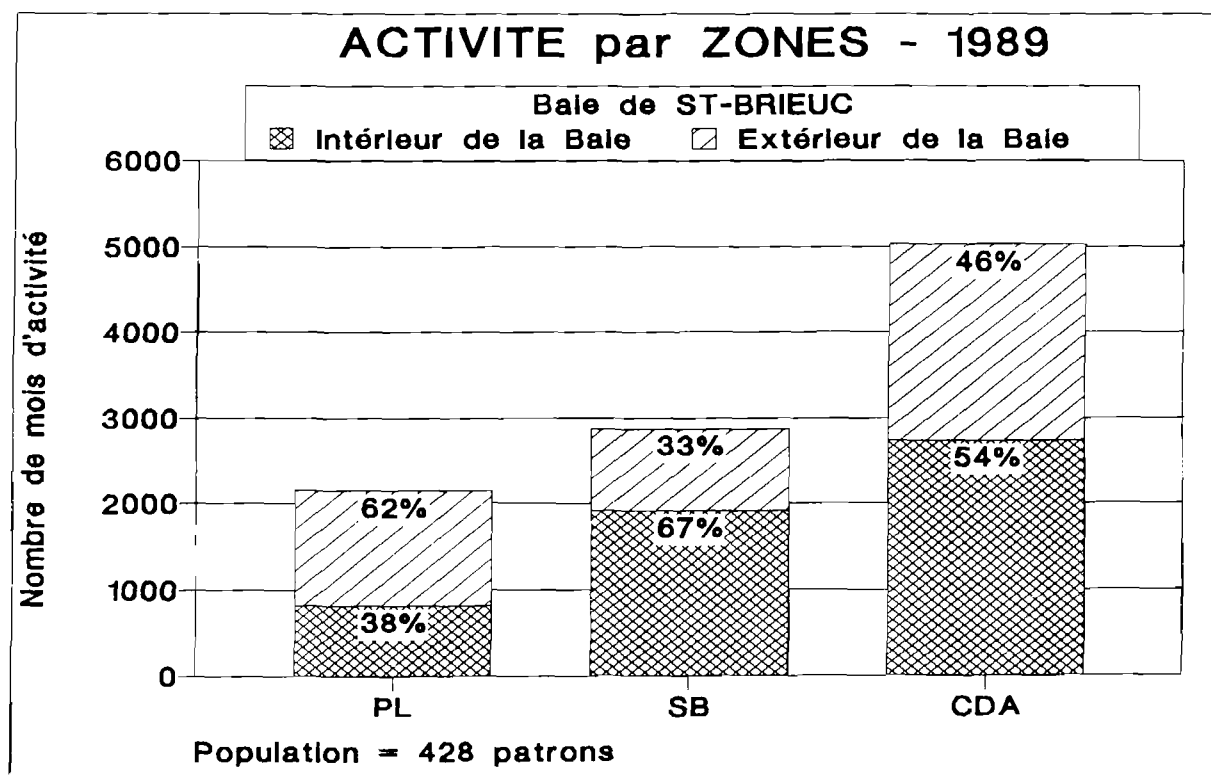


Figure 3 - Part de l'activité exercée, en 1989, à l'intérieur de la baie de Saint-Brieuc et à l'extérieur par les patrons du quartier de Paimpol (PL), de Saint-Brieuc (SB) et pour l'ensemble des Côtes d'Armor (CDA).

L'activité des patrons du quartier de Paimpol en baie de Saint-Brieuc est essentiellement hivernale (figure 4). Elle est liée aux activités de dragage. Le nombre de patrons exerçant une activité de pêche en baie, entre avril et octobre, était d'une cinquantaine, alors qu'il était d'une centaine de janvier à mars 1989.

La baisse estivale d'activité en baie de Saint-Brieuc est beaucoup moins marquée pour les patrons du quartier de Saint-Brieuc : ils étaient 188 en début d'année et entre 145 et 155 de mai à août. On observe deux baisses d'activité en baie, en avril et en septembre-octobre (moins de 140 patrons), qui s'expliquent par l'activité de dragage de la praire entre le Cap Fréhelet la baie de Saint-Malo.

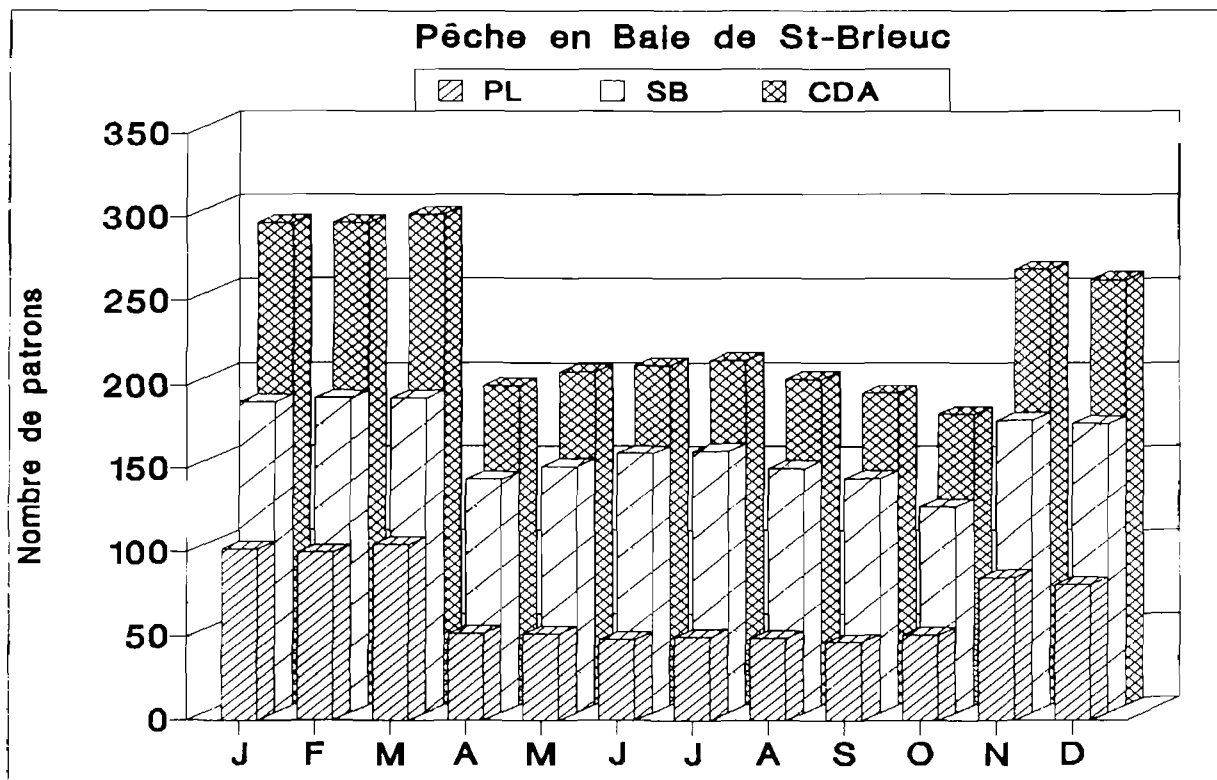


Figure 4 - Nombre de patrons exerçant une activité en baie de Saint-Brieuc.

2.1.4 - Les zones de pêche.

L'information sur la fréquentation des zones de pêche a été volontairement limitée à noter si l'activité mensuelle était exercée à moins de 3 milles de la côte, entre 3 et 12 milles ou à plus de 12 milles. La figure 5 montre que 94 % de l'activité des pêcheurs des Côtes d'Armor est exercée à moins de 12 milles. Il s'agit donc, dans la quasi-totalité des cas, d'une activité côtière. Plus de la moitié de celle-ci est d'ailleurs concentrée dans la bande des 3 milles.

Dans le quartier de Saint-Brieuc, l'activité est équitablement répartie entre la bande de 3 milles et celle des 3 à 12 milles. L'activité exercée au large est principalement liée au chalutage. Dans le quartier de Paimpol, l'activité est essentiellement concentrée à moins de 3 milles de la côte. La part de l'activité au large est néanmoins plus importante qu'à Saint-Brieuc (8 %). Ce sont essentiellement les fileyeurs à araignée qui exercent cette activité.

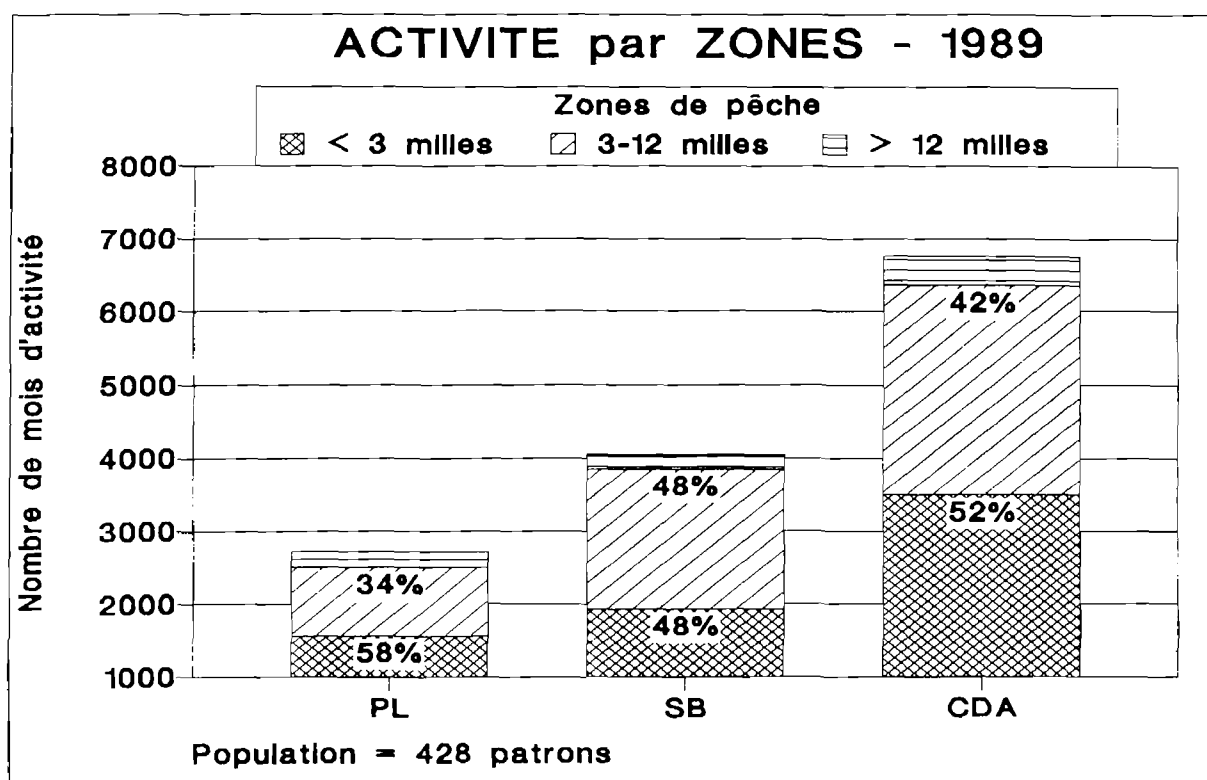


Figure 5 - Activité par zone de pêche.

2.1.5 - Les métiers pratiqués.

Les 17 métiers inventoriés peuvent être scindés en trois groupes selon leur importance (tableau 1 et figure 6) :

- 5 métiers principaux :

- le chalut de fond,
- la drague à coquille Saint-Jacques,
- la drague à praire,
- les casiers à grands crustacés,
- et le filet à araignée.

Ces 5 métiers représentent 66 % de l'activité des patrons des Côtes d'Armor.

- 7 métiers secondaires :

- les dragues à petits bivalves,
- les casiers à petits crustacés,
- le filet à gros poissons (160 mm de côté de maille),
- les filets à poissons (petites mailles),
- les palangres à poissons fins,
- la palangre à congre,
- les lignes.

L'activité cumulée de ce groupe de métiers et du premier totalise 95 % de l'activité de la flottille des Côtes d'Armor en 1989.

- 5 métiers marginaux :

- les petits chaluts (chalut à lançon et tamis à civelle),
- les casiers à seiche et à buccin,
- l'aquaculture (essentiellement la conchyliculture),
- les divers métiers,
- le goémon.

Ils ne représentent donc que 5 % de l'activité des patrons pêcheurs des Côtes d'Armor. Notons que la place occupée ici par la conchyliculture ne représente pas sa part réelle dans l'économie du département. N'ont été pris en compte que les patrons de pêche ayant une double activité, la pêche et la conchyliculture.

Tableau 1 - Nombre de patrons et nombre total de mois d'activité par métiers en 1986 et en 1989. Les métiers sont classés par nombre de mois d'activité décroissants pour l'année 1989.

	1 9 8 6						1 9 8 9					
	Nombre de mois d'activité			Nombre de patrons			Nombre de mois d'activité			Nombre de patrons		
	PL	SB	CDA	PL	SB	CDA	PL	SB	CDA	PL	SB	CDA
Drague à coq. St-Jacques	641	859	1500	126	186	312	408	855	1263	99	192	291
Chalut de fond	81	711	792	15	91	106	140	908	1048	17	100	117
Casiers à grands crustacés	672	284	956	117	48	165	635	218	853	105	41	146
Drague à praire	102	283	385	37	58	95	177	468	645	34	74	108
Filet à araignée	528	128	656	86	28	114	465	96	561	67	21	88
Filets à poissons	300	77	377	61	11	72	350	105	455	57	18	75
Palangres à poissons fins	109	73	182	23	11	34	205	137	342	37	31	68
Dragues à petits bivalves	5	63	68	4	9	13	58	237	295	11	45	56
Lignes	226	197	423	45	36	81	160	131	291	32	26	58
Casiers à petits crustacés	101	1	102	26	1	27	182	26	208	43	8	51
Palangre à congre	24	0	24	5	0	5	115	48	163	24	9	33
Filet à gros poissons	97	97	194	25	18	43	140	16	156	22	5	27
Aquaculture	4	106	110	1	11	12	46	72	118	4	6	10
Casiers à mollusques	14	48	62	7	31	38	17	53	70	9	26	35
Petits chaluts	0	22	22	0	6	6	24	31	55	5	8	13
Autres métiers	4	107	111	1	12	13	9	30	39	1	7	8
Goémon	12	0	12	2	0	12	27	0	27	5	0	5

PL : patrons du quartier de Paimpol,
 SB : patrons du quartier de Saint-Brieuc,
 CDA : Total des Côtes d'Armor.

à la fin de la formation sous les présences

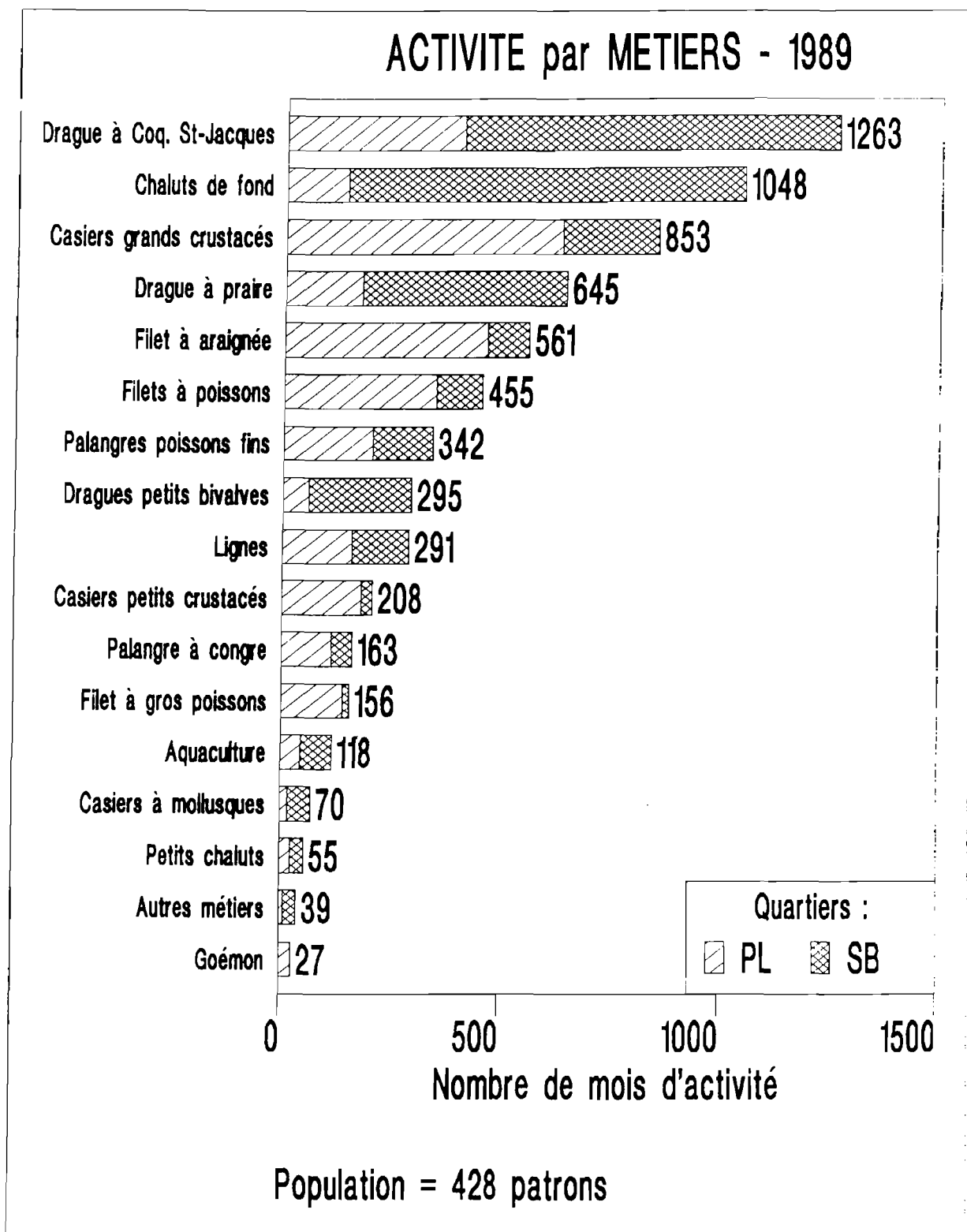


Figure 6 - Nombre de mois d'activité par métiers. Flottille des Côtes d'Armor - 1989.

2.2 - LES METIERS PRINCIPAUX.

En 1989, 5 métiers, le chalut de fond, la drague à coquille Saint-Jacques, la drague à praire, les casiers à grands crustacés et le filet à araignée, concentrent 66 % de l'activité de la flottille des Côtes d'Armor, 74 % dans le quartier de Saint-Brieuc et 58 % dans celui de Paimpol (figure 7).

En 1986, ces mêmes métiers représentaient 72 % de l'activité de la flottille. Le tableau 1 montre que la hiérarchie des métiers était un peu différente en 1986. La pêche de la praire était beaucoup moins développée qu'en 1989 ; ce métier n'intervenait qu'en 6ème position, derrière le filet à araignée et les lignes.

2.2.1 - La drague à coquille Saint-Jacques.

Il s'agit, en 1986 comme en 1989, du métier le plus pratiqué dans les Côtes d'Armor.

En 1989, 291 patrons, soit 68 % des patrons des Côtes d'Armor, pratiquent la pêche à la coquille Saint-Jacques. Cette pêche représente 1263 mois d'activité, soit 19 % de l'activité totale de la flottille des Côtes d'Armor (13 % dans le quartier de Paimpol et 25 % dans celui de Saint-Brieuc).

En 1986, 312 patrons exploitaient la coquille Saint-Jacques, soit 74 % d'entre eux. Le nombre de pêcheurs a donc diminué de 7 % entre 1986 et 1989. Cette tendance à la baisse se confirme entre les saisons 1988-89 et 1989-90 : en moyenne 266 patrons ont pratiqué cette pêche en début d'année 1989 et seulement 233 en fin d'année. Le retrait est surtout sensible dans le quartier de Paimpol : ils étaient 90 en début d'année contre 68 en fin d'année, soit un recul de 24 %. Seuls 12 patrons n'ont eu comme activité unique en 1989 la pêche à la coquille Saint-Jacques ; ils étaient de 22 en 1986.

En 1989, l'activité des patrons déjà présents en 1986 était de 1018 mois. Les patrons qui n'étaient pas présents dans la flottille en 1986 (les entrants) ont exercé 245 mois d'activité, soit 19 % de l'activité coquillière de l'année 1989. Le nombre de patrons présents en 1986 et en 1989 et pratiquant la pêche à la coquille Saint-Jacques est resté stable (236 en 1986 et 230 en 1989). En 1986, ils exerçaient 1146 mois de pêche à la coquille Saint-Jacques. Leur activité a donc diminué de 11 %. Les 76 patrons absents en 1989, mais présents en 1986 (les sortants), ont exercé une activité de 354 mois en 1986.

Le bilan de l'activité des entrants et des sortants est donc un déficit de 109 mois (soit 46 % du solde global entre les deux années).

Ces chiffres montrent que la diminution de l'activité coquillière est surtout due au fait que l'activité des patrons ayant quitté la flottille entre 1986 et 1989 n'a pas été compensée par celle des patrons qui y sont entrés. Ce phénomène est surtout sensible dans le quartier de Paimpol où le solde des entrants et des sortants est de - 20 % ; dans le quartier de Saint-Brieuc, le solde est légèrement positif (2 %).

Les apports de coquille Saint-Jacques dans les criées des Côtes d'Armor sont passés de 3870 tonnes en 1986 à 1658 tonnes en 1989. Cette production, qui ne concerne pas uniquement la flottille des Côtes d'Armor, a donc chuté de 43 % entre ces deux années.

2.2.2 - Le chalutage de fond.

Avec 1048 mois d'activité, le chalutage est le deuxième type de pêche pratiqué par la flottille des Côtes d'Armor. En 1989, 117 ont exercé cette activité (100 dans le quartier de Saint-Brieuc et 17 dans le quartier de Paimpol). Pour l'essentiel, il s'agit de chalutage côtier, pratiqué à moins de 12 milles des côtes. Le chalutage à plus de 12 milles ne représente que 16 % de l'activité de chalutage. 17 patrons (2 dans le quartier de Paimpol et 15 dans celui de Saint-Brieuc) pratiquent ce genre de pêche ; seuls 9 patrons le pratiquent à l'exclusion du chalutage côtier.

Les chalutiers sont les bateaux les plus gros (11,7 mètres et 147 kW en moyenne). La puissance totale des chalutiers est de 17144 kW, soit 38 % de la puissance totale de la flottille des Côtes d'Armor. En moyenne, l'équipage est constitué de 2,5 hommes (80 équipages de 2 personnes et 23 de 3 hommes).

Les 17 chalutiers pratiquant la pêche à plus de 12 milles ont une longueur moyenne de 15,7 mètres et une puissance de 268 kW. Leurs patrons sont plus jeunes que la moyenne des patrons de chalutiers : 35,5 ans contre 38 ans. Les équipages sont généralement formés de 4 hommes (entre 2 et 7). 10 de ces patrons pratiquent conjointement la pêche à la coquille Saint-Jacques ; 8 exercent également leur activité de chalutage à moins de 12 milles des côtes.

En 1986, 106 patrons pratiquaient le chalutage ; le nombre de mois d'activité était de 792. Le nombre de patrons a donc augmenté de 10 % et l'activité de 32 %.

En 1989, les 33 patrons absents en 1986 ont exercé 275 mois de chalutage. En 1986, ceux qui étaient présents en 1986 et absents en 1989 ont effectué 117 mois de chalutage. Les patrons présents en 1986 et en 1989 ont effectué 675 mois en 1986 et 773 en 1989 ; le nombre de ces patrons a légèrement diminué : il est passé de 89 à 84. Ces chiffres montrent que l'augmentation de l'activité de chalutage dans les Côtes d'Armor est essentiellement due à l'arrivée de nouveaux patrons et à l'allongement de la période d'activité (7,5 mois en 1986 contre 9 mois en 1989).

L'examen des calendriers d'activité montre qu'il est possible de distinguer deux groupes de chalutiers. 63 patrons pratiquent le chalutage plus de 11 mois de l'année et 54 entre 2 et 10 mois. La figure 7 montre que le chalutage est plus intensivement pratiqué l'été. Ce métier constitue une activité complémentaire pour plus du tiers des pêcheurs de coquille Saint-Jacques. C'est donc pendant la saison de pêche de la coquille Saint-Jacques que le chalutage est le moins pratiqué. Le maximum d'activité se situe aux mois d'août et de septembre.

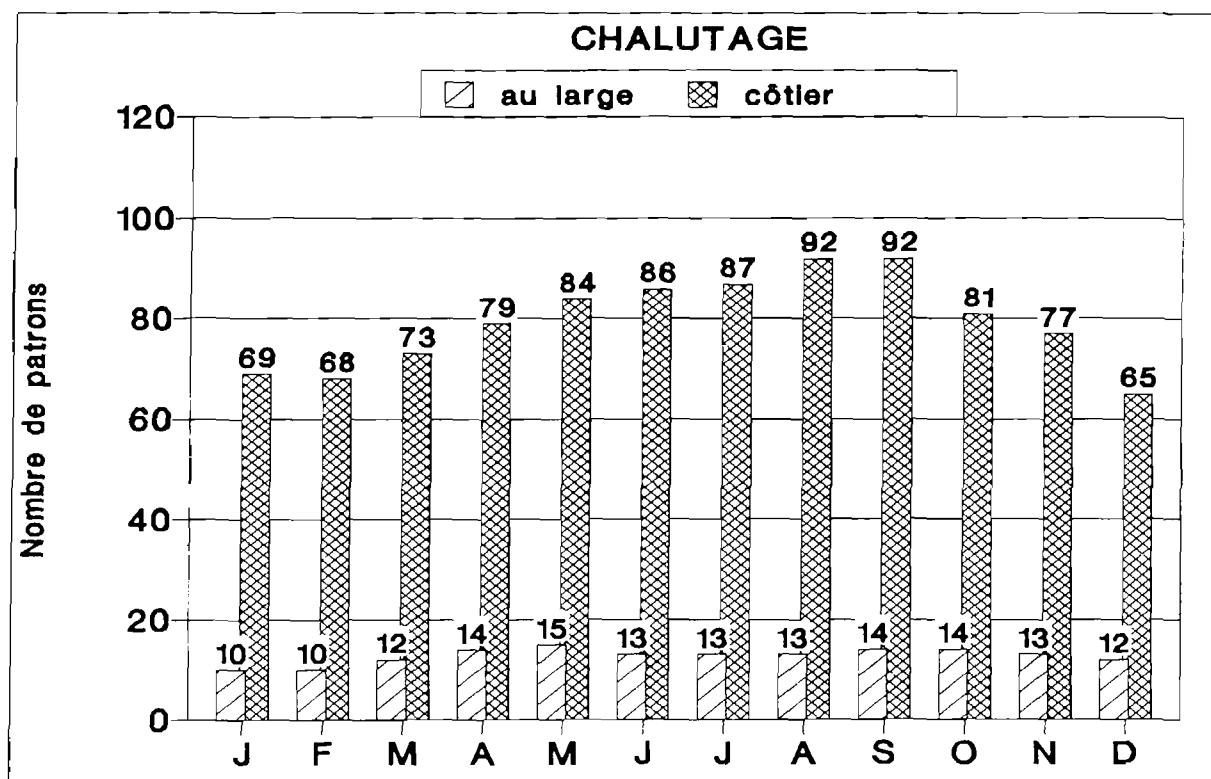


Figure 7 - Nombre de patrons pratiquant le chalutage au large (à plus de 12 milles) et à la côte (moins de 12 milles).

2.2.3 - Les casiers à grands crustacés.

A l'aide du même type de casier, les pêcheurs peuvent capturer trois espèces principales : l'araignée, le tourteau et le homard. A quelques rares exceptions près, seuls l'araignée et le homard font l'objet d'une pêche dirigée dans les Côtes d'Armor.

Nombre de mois d'activité :

pêche du tourteau seul	13
pêche de l'araignée seule	77
pêche du homard seul	237
pêche non spécifique	526
Total casiers grands crustacés	853 mois

En 1989, 146 patrons ont pratiqué la pêche aux casiers à grands crustacés. Ils étaient 165 en 1986. Leur nombre a donc diminué de 11 %. L'activité de pêche a diminué dans les mêmes proportions (de 956 mois à 853). Le recul de cette activité est plus sensible dans le quartier de Saint-Brieuc (-23 %) et plus particulièrement pour les patrons déjà présents dans le pêcherie en 1986 (-36% dans le quartier de Saint-Brieuc). Cette baisse d'activité est due à une diminution de l'abondance des araignées, consécutive à un faible recrutement et à un transfert partiel de l'activité de certains caseyeurs vers le dragage des petits bivalves.

Lorsque les pêcheurs cherchent à capturer préférentiellement des homards, ils calent en général leurs casiers individuellement ou en courtes filières et à proximité des côtes. Cette pratique représente 237 mois d'activité en 1989, soit 28 % de l'activité de pêche aux casiers à grands crustacés.

La population des patrons qui orientent tout ou partie de leur activité de pêche aux casiers vers la capture des homards se distingue de celle des pêcheurs qui ne vise pas particulièrement cette espèce. Les premiers sont en moyenne plus âgés : 45 ans contre 40 ans pour les seconds. Sur les 48 patrons à avoir calé des casiers à homard, 8 avaient plus de 55 ans. La longueur moyenne de leurs bateaux est de 7,2 mètres contre 8,6 pour les autres. Seuls 10 % d'entre eux calent également des filets à araignée alors que ce taux atteint 65 % chez les autres. Ces deux groupes de patrons étant caractérisés par des activités différentes, ils ne se retrouvent pas dans les mêmes groupes définis par l'analyse

typologique (cf. 3ème partie). 81 % des 48 patrons calant des casiers à homard appartiennent aux groupes 6 à 10, c'est à dire aux groupes des petits métiers. Ce taux n'est de 53 % pour les autres.

2.2.4 - La drague à praire.

Avec 645 mois d'activité, la drague à praire est le quatrième métier par ordre d'importance. 108 patrons l'ont pratiqué en 1989, soit un quart de la flottille. Celle-ci est essentiellement basée dans les ports d'Erquy (51 patrons), de Pors-Even (21 patrons) et de Saint-Cast (14 patrons).

En 1986, le nombre de patrons pratiquant le dragage de la praire n'était que de 95. La durée moyenne de la campagne était de 4 mois environ. Du fait de l'allongement de la saison de pêche, le nombre de mois d'activité a augmenté de 65 % entre 1986 et 1989 (de 385 mois à 645 mois), alors que le nombre de patrons n'a progressé que de 10 %.

La forte augmentation du prix de vente attire incontestablement les pêcheurs vers cette activité comme cela a pu être observé à la fin de l'année 1989 : alors qu'environ 80 patrons pratiquaient cette pêche en début d'année, ils étaient 96 en décembre. Dans les criées du quartier de Saint-Brieuc, qui concentrent plus de 90 % des apports, le prix moyen de vente était de 24,20 F/kg entre janvier et avril et de 35,60 F en décembre. Le prix moyen de vente est passé de 19,40 F en 1986 à 24,70 F en 1989 (calculé sur l'ensemble des criées des Côtes d'Armor).

En 1989, 47 patrons ont effectué la totalité de la saison (8 mois) ; la durée moyenne de celle-ci est de 6 mois en 1989. 85 patrons ont réalisé la totalité de la campagne de pêche à la coquille Saint-Jacques conjointement à leur activité de dragage de la praire ; seuls deux patrons n'ont pas pratiqué cette pêche en 1989. 41 patrons ont également pêché des petits bivalves à la drague (en moyenne 5 mois et demi). Seuls 10 % des pêcheurs de praire pratiquent également le chalutage.

2.2.5 - Le filet à araignée.

En 1989, 88 patrons ont calé des filets à araignée (67 patrons dans le quartier de Paimpol et 21 dans celui de Saint-Brieuc). Ils ont exercé 561 mois d'activité ; l'activité des pêcheurs du quartier de Paimpol représente 83 % du total.

Les patrons pratiquant la pêche des araignées au filet ont, en moyenne, des bateaux de 10,5 mètres et de 117 kW. 39 % des équipages sont constitués de 2 personnes, 33 % de 3 personnes et 15 % de plus de 4 personnes.

20 patrons ont calé des filets 11 mois de l'année et 47 patrons entre 2 et 6 mois. Il s'agit donc, pour la majorité des patrons, d'une activité partielle (6,4 mois en moyenne). 71 patrons ont également pêché la coquille Saint-Jacques ; 59 d'entre eux ont effectué la totalité de la campagne de pêche. 33 patrons ont pratiqué le dragage de la praire, dont 17 pendant toute la saison. 39 patrons pêchent également les grands crustacés aux casiers (en moyenne pendant 6,4 mois dans l'année). Seuls 7 patrons pratiquent conjointement le chalutage côtier.

En 1986, 114 patrons pratiquaient cette pêche en moyenne 5,8 mois dans l'année (soit 656 mois d'activité). La pêche de l'araignée au filet a donc été nettement moins pratiquée en 1989 qu'en 1986 bien que la durée moyenne de pêche ait légèrement augmenté. Le nombre de patrons a diminué de 23 % et l'activité de 15 %. Comme dans le cas des autres métiers, la tendance est plus marquée sur la frange de la population qui s'est renouvelée que pour les patron présents en 1986 et en 1989.

2.3 - LES METIERS SECONDAIRES.

2.3.1 - Les dragues à petits bivalves.

En 1989, 56 patrons ont pêché des petits bivalves à la drague ; leur activité était de 295 mois. Il s'agit du 8ème métier pratiqué en 1989. Les espèces exploitées sont, par ordre d'importance décroissante, la palourde rose, l'amande et la spisule.

Ce type de pêche a connu un développement exceptionnel depuis 1986. Le nombre de patrons est passé de 13 à 56 et le nombre de mois d'activité de 68 à 295. Ce développement est surtout le fait des patrons qui étaient déjà dans la pêcherie en 1986.

La pêche des petits bivalves est une activité complémentaire pour une partie des pêcheurs de coquille Saint-Jacques (les 56 patrons qui pêchent des bivalves pêchent aussi la coquille Saint-Jacques). 41 patrons pratiquent conjointement le dragage de la praire.

2.3.2 - Les casiers à petits crustacés.

Il existe une grande variété de types de casier et de stratégies de mise en oeuvre de ces engins. Ils ont été regroupés ici sous la même dénomination. Il s'agit :

- des casiers à crevette (crevette rose),
- des casiers à crabe vert,
- et des casiers à étrille.

En 1989, 51 patrons ont pratiqué ce type de pêche pendant, en moyenne, 4 mois dans l'année. L'activité correspondante est de 208 mois (10ème rang). La majorité des patrons ont des bateaux basés dans le quartier de Paimpol (43 patrons contre 8 dans le quartier de Saint-Brieuc).

Ce type d'activité s'est fortement développé depuis 1986 : le nombre de mois d'activité a doublé.

Parmi les 43 patrons basés dans le quartier de Paimpol, 31 calent également des casiers à grands crustacés, 15 calent des filets à poissons, et 12 pratiquent la pêche aux lignes (traîne, ligne à bar ou à lieu jaune).

2.3.3 - Le filet à gros poissons (160 mm de côté de maille).

Ce type de filet permet de capturer diverses espèces de poissons et, à un degré moindre, des langoustes. Les principales espèces cible sont la lotte, les raies et le turbot.

Le nombre de patrons pratiquant ce type de pêche a baissé de 1986 à 1989, il est passé de 43 à 27. L'activité a chuté de 20 % (de 194 mois à 156 mois). Elle a légèrement augmenté dans le quartier de Paimpol et a diminué dans celui de Saint-Brieuc (voir tableau 1).

2.3.4 - Les filets à poissons (petites mailles).

Les pêcheurs utilisent, successivement ou simultanément, des filets maillants de différents maillages. Ces choix sont guidés par la disponibilité de la ressource et par les espèces principalement recherchées.

En 1986, 72 patrons utilisaient ce type d'engin (61 dans le quartier de Paimpol et 11 dans celui de Saint-Brieuc). L'effectif global s'est maintenu (75 patrons en 1989) ; il a diminué dans le quartier de Paimpol (-4) et augmenté dans celui de Saint-Brieuc (+7). En revanche, l'activité a augmenté de 21 % entre 1986 et 1989 (de 377 mois à 455 mois). Ceci s'observe dans les deux quartiers. L'activité des patrons déjà présents en 1986 a augmenté de 6 %, alors que le solde entre les entrants et les sortants est de +63 %.

2.3.5 - Les palangres.

Selon la taille des hameçons utilisés et les espèces recherchées, il est possible de classer les palangres en deux groupes :

- les palangres à poissons fins : elles sont montées avec des petits hameçons et permettent de capturer des espèces fines comme le bar ou la daurade. En particulier pour la pêche du bar, les palangres sont parfois appâtées avec des lançons capturés à l'aide d'un chalut spécial.
- la palangre à congre : il s'agit d'une palangre de fond à gros hameçons qui permet de capturer du congre, de la julienne, des raies et différentes espèces de squales.

Les palangres à poissons fins.

En 1989, 68 patrons ont pratiqué ce type de pêche pendant, en moyenne, 5 mois de l'année (total : 342 mois). L'activité est nettement plus forte dans le quartier de Paimpol (205 mois) que dans celui de Saint-Brieuc (137 mois). Le nombre de patrons et l'activité ont pratiquement doublé entre 1986 et 1989 (+ 34 patrons et + 160 mois d'activité).

La palangre à congre.

La pratique de la pêche aux palangres à congre était une activité totalement marginale en 1986 : 5 patrons avaient été recensés. En 1989, ils étaient 33, dont 24 dans le quartier de Paimpol. Ils s'agit cependant d'une activité pratiquée essentiellement par les patrons déjà présents dans la pêcherie en 1986 (129 mois d'activité contre 34 pour les nouveaux patrons).

2.3.6 - Les lignes.

Les lignes permettent de capturer trois espèces majeures : le maquereau, le lieu jaune et le bar. La pêche du bar et du lieu jaune se pratique à la traîne ou en dérive. Le maquereau se pêche à la traîne.

En 1989, ce type de pêche semble beaucoup moins pratiqué qu'en 1986 par les pêcheurs professionnels. Le nombre de patrons est passé de 81 à 58 (-28%) et le nombre de mois d'activité de 423 à 291 (-31%). L'activité est à peu près également répartie entre les deux quartiers.

2.4 - EVOLUTION DE L'ACTIVITE ENTRE 1986 ET 1989.

La figure 8 illustre les variations d'activité survenues entre 1986 et 1989 pour les douze principaux métiers. Celles-ci sont exprimées en valeurs absolues (nombre de mois d'activité en plus ou en moins par rapport à 1986) et en valeurs relatives (variations en pourcentage).

Cette figure montre la diminution de la pratique des métiers liés à l'araignée (filet à araignée, filet à grande maille, casiers à grands crustacés) et du dragage de la coquille Saint-Jacques.

En revanche, les autres métiers de dragage (praire, petits bivalves) et les métiers du poisson (chalut, palangres, filets à poissons) sont en augmentation. L'évolution de la pratique des lignes est contraire à cette tendance générale. Il est cependant possible que la diminution constatée soit en partie due à une surestimation de cette activité en 1986.

Les plus fortes variations relatives s'observent pour les dragues à petits bivalves et pour la majorité des petits métiers (palangres à poissons fins, palangre à congre, filets à poissons, casiers à petits crustacés).

La part de l'activité des nouveaux patrons, c'est à dire des patrons qui étaient absents de la flottille en 1986, est indiquée à la figure 9. Celle-ci est la plus forte pour les métiers du poisson (filets à poissons, palangres à poissons fins, chalut, ligne). Elle est inférieure à 20 % pour les métiers traditionnels (drague à coquille Saint-Jacques, filets à araignée et à gros poissons) et pour le dragage de la praire. Le taux le plus fort s'observe pour les casiers à petits crustacés, métier ayant connu une forte extension entre 1986 et 1989.

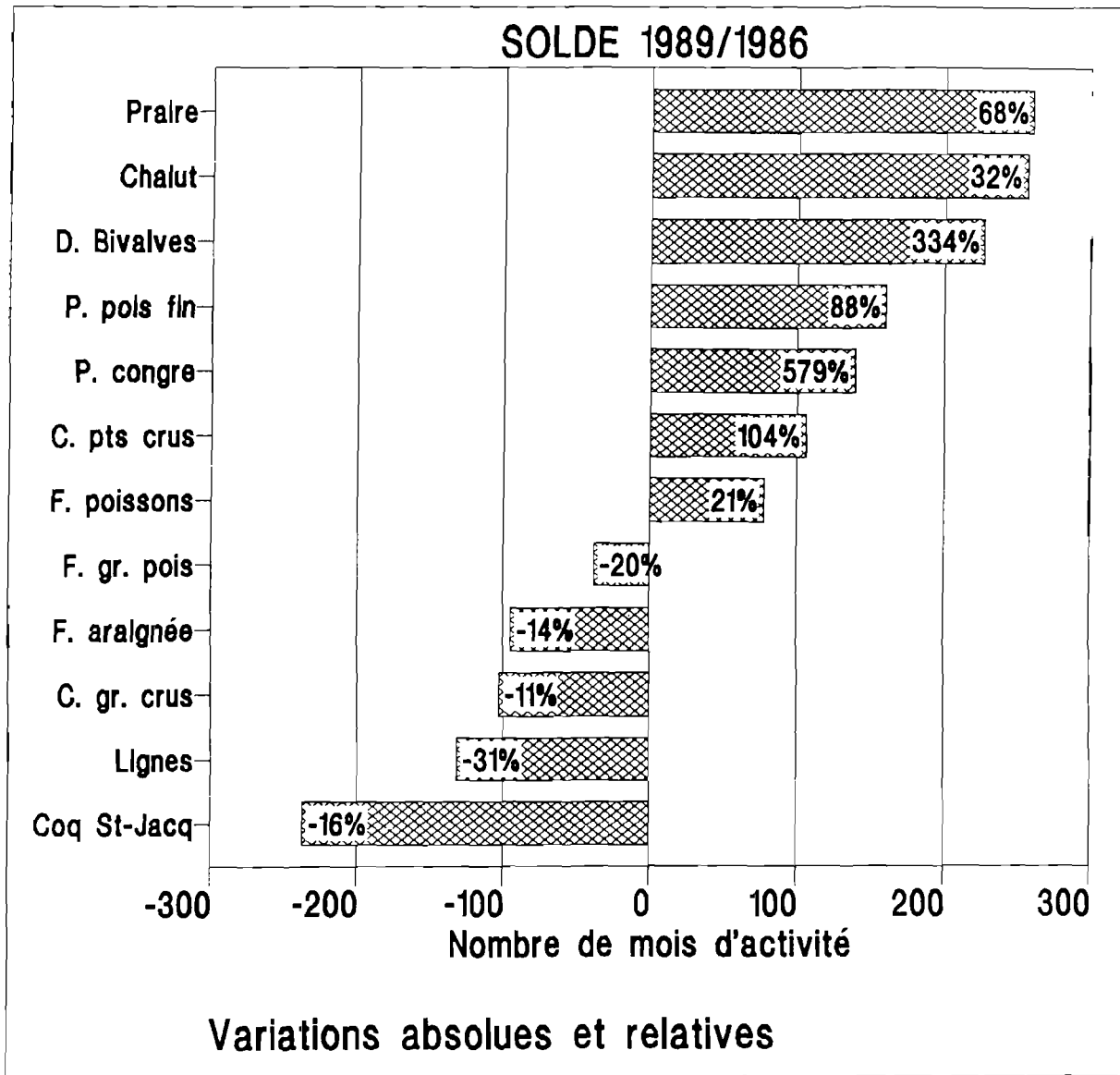


Figure 8 - Différences entre le nombre total de mois d'activité exercés en 1986 et en 1989.

Variations absolues (échelle inférieure) et en pourcentage.

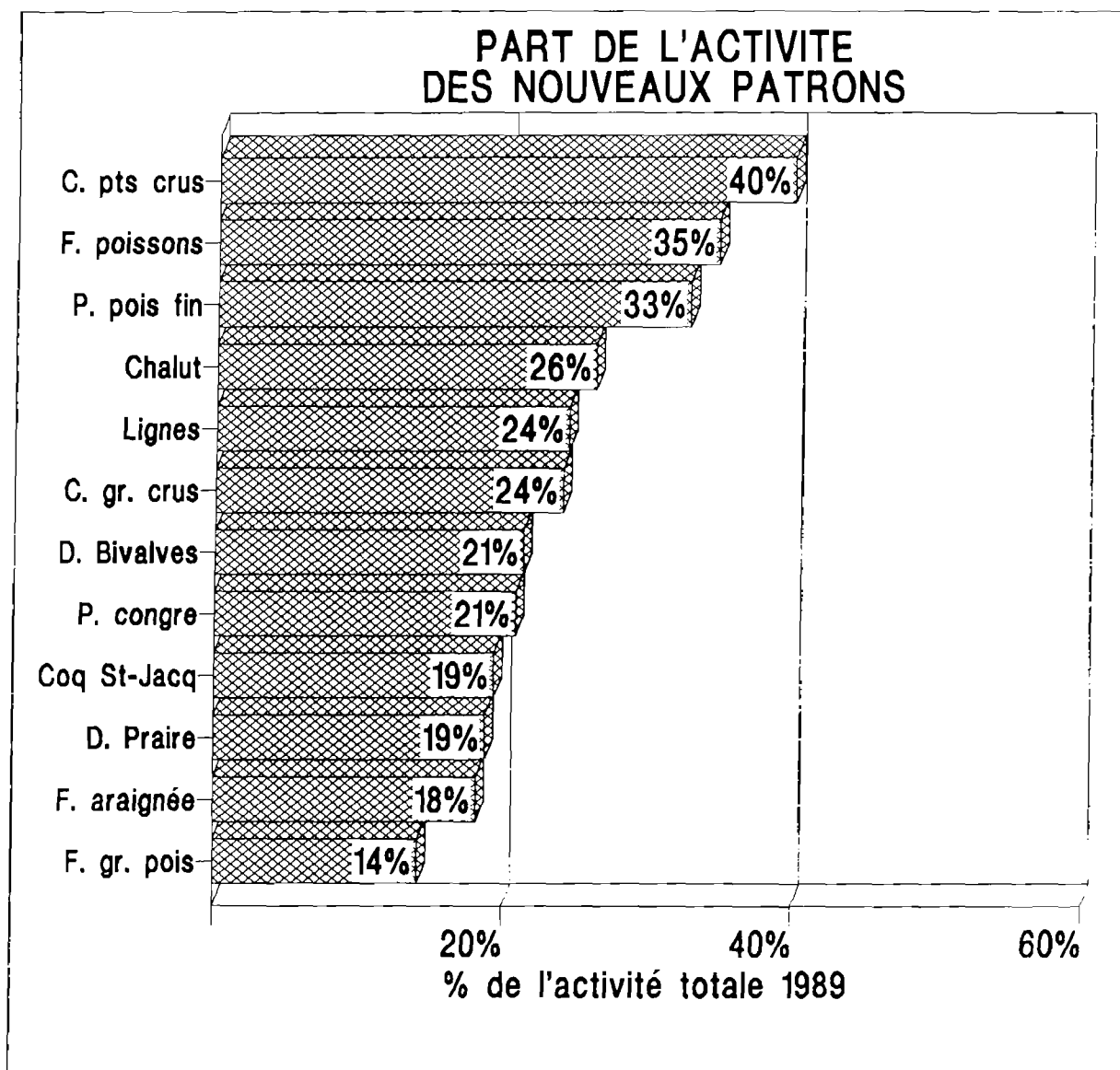


Figure 9 - Part de l'activité des nouveaux patrons en 1989 (patrons absents de la flottille des Côtes d'Armor en 1986)

3 - DESCRIPTION DES TYPES.

Les différents types sont décrits par les combinaisons spécifiques de métiers que les patrons ont adoptées en 1989. Ces combinaisons définissent des stratégies d'exploitation. La description des types est complétée par des informations relatives au patron (âge, quartier d'appar-tenance, nombre de bateaux possédés) et au navire (caractéristiques physiques).

Nous avons choisi de retenir un classement des 428 patrons en 10 types. Ces types sont caractérisés par un ou plusieurs métiers nettement plus pratiqués que la moyenne (tableau 2). L'intitulé de chacun des types, ainsi que le nombre de patrons qu'ils regroupent sont également indiqués dans ce tableau.

Tableau 2 - Nombres moyens de mois d'activité par type pour les principaux métiers.
Seules les valeurs supérieures à la moyenne générale sont indiquées.

T Y P E S	Nombre de patrons	Chal. de fond	Coq. Saint Jacq.	Drag. à prair	Drag. ptts bival	Filet à Araig	Cas. grds crust	Cas. ptts crust	Palan gres	Filet à pois.	Inac tivité
1 CHALUTIERS-COQUILLIERS	69	11,6	4,0								
2 COQUILLIERS-CHALUTIERS	32	5,7	3,4								
3 FILEYEURS ARAIGNEE-COQUILLIERS	41		3,8			8,7	4,0				
4 FILEYEURS ARAIGNEE-DRAGUEURS	23		4,8	6,6	2,0	5,6					
5 DRAGUEURS	64		4,6	6,4	3,0						
6 CASEYEURS	45						8,2	1,5			2,7
7 DIVERS DONT PALANGRIERS	54								2,5		
8 INACTIFS	55										7,1
9 FILEYEURS POISSONS-CASEYEURS	17						7,6		3,3	9,1	
10 FILEYEURS POISSONS-INACTIFS	28								2,0	6,9	3,8
MOYENNE COTES-D'ARMOR	428	2,45	2,95	1,51	0,70	1,30	2,00	0,50	1,20	1,06	1,88

Il existe bien sûr des ressemblances et des oppositions entre ces différents types. L'analyse typologique les exprime de manière graphique en terme de distance : les patrons ayant des stratégies similaires ont des positions rapprochées, alors que ceux qui n'ont aucun point commun sont très distants. Ceci apparaît sur la figure 10 où sont représentées les positions moyennes des 10 types de patron. Elle montre que les dix types peuvent être regroupés en trois ensembles correspondant à des stratégies d'exploitation différentes :

- [1] Les types 1 et 2 regroupent la quasi-totalité des chalutiers. La plupart de ces patrons pratiquent également la pêche de la coquille Saint-Jacques. Ils sont localisés dans le quadrant supérieur droit de la figure 10.
- [2] Les types 3 à 5 : Les stratégies d'exploitation des patrons sont fondées sur la pratique de deux catégories de métiers : les métiers de l'araignée (essentiellement le filet) et les métiers de dragages (coquille Saint-Jacques, praire, petits bivalves). Le chalutage ne représente qu'une part infime de leur activité. Les positions moyennes de ces types sont dans le quadrant inférieure gauche.
- [3] Les types 6 à 10 regroupent plus de 70% de l'activité des petits métiers (palangres, filets à poissons, casiers à petits crustacés, lignes, goémon, ...). Au sein de cet ensemble de 5 types, on distingue deux unités particulières :
 - Le type 7 qui regroupe des patrons adoptant des stratégies variées, dont une forte proportion tourne autour des métiers de palangres. Cette hétérogénéité se traduit par une position médiane sur le graphique.
 - Les types 8 et 10 sont caractérisés par des patrons ayant, en moyenne, une durée d'inactivité nettement supérieure à la moyenne (tableau 2). Ils sont, de ce point de vue, assez proches.

Les nombres totaux de mois d'activité, pour chacun des 17 métiers inventoriés, sont consignés au tableau 3. Les caractéristiques moyennes des unités de pêche par type figurent au tableau 4. Ces dernières n'ont pas servi à définir les types dans l'analyse mais elles sont bien sûr liées aux stratégies d'exploitation, c'est pourquoi elles diffèrent d'un type à l'autre.

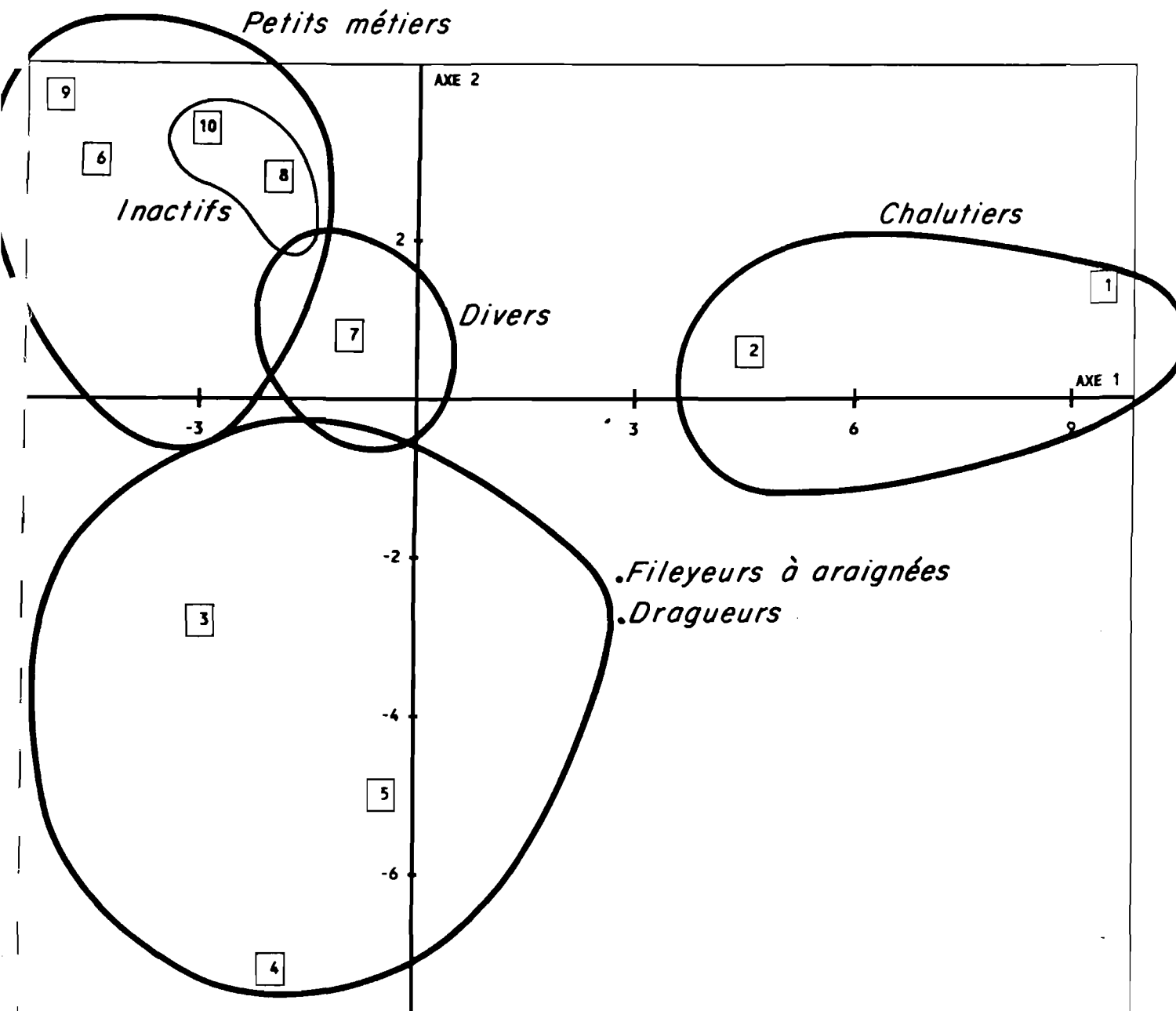


Figure 10 - Distances relatives des positions moyennes des 10 types de patrons.

Tableau 3 - Nombre de mois d'activité par type. Cumuls pour les types 1 à 5 et 6 à 10.
Pourcentage de l'activité par type pour chaque métier.

T y p e s	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	1-5	6-10	Total
Nombre de patrons	69	32	41	23	64	45	54	55	17	28	229	199	428
Chaluts de fond	802 77%	183 17%	5		53 5%		2	3			1043 100%	5	1048 100%
Petits chaluts		4 7%				4 7%	38 69%		5 9%	4 7%	4 7%	51 92%	55 100%
Drague à coq. St-Jacques	279 22%	108 9%	154 12%	110 9%	292 23%	35 3%	123 10%	108 9%	23 2%	31 2%	943 75%	320 25%	1263 100%
Drague à praire		11 2%	8 1%	151 23%	411 64%	14 2%	8 1%	23 4%	8 1%	11 2%	581 90%	64 10%	645 100%
Drague à petits bivalves		30 10%		45 15%	192 65%	4 1%	10 3%	9 3%		5 2%	267 91%	28 10%	295 100%
Casiers à grands crustacés	7 1%		162 19%	24 3%	78 9%	367 43%	25 3%	47 6%	130 15%	13 2%	271 32%	582 68%	853 100%
Casiers à petits crustacés			9 4%	2 1%	14 7%	68 33%	48 23%	10 5%	28 13%	29 14%	25 12%	183 88%	208 100%
Casier à seiche	4 7%	3 5%		2 3%	15 24%	5 8%	17 28%	7 11%	4 7%	4 7%	24 39%	37 60%	61 100%
Filet à araignée	17 3%	4 1%	355 63%	129 23%	10 2%	6 1%	9 2%	16 3%	5 1%	10 2%	515 92%	46 8%	561 100%
Filet à gros poissons		4 3%	84 54%	20 13%	6 4%	30 19%		8 5%		4 3%	114 73%	42 27%	156 100%
Filets à poissons	6 1%	3 1%	36 8%	6 1%	23 5%	10 2%	7 2%	15 3%	155 34%	194 43%	74 16%	381 84%	455 100%
Lignes		2 1%	5 2%	7 2%	6 2%	58 20%	92 32%	67 23%	22 8%	32 11%	20 7%	271 93%	291 100%
Palangres à gros poissons		5 3%	14 9%	3 2%	12 7%	62 38%	6 4%	10 6%	29 18%	22 13%	34 21%	129 79%	163 100%
Palangres à poissons fins	12 4%	7 2%	7 2%	8 2%	62 18%	40 12%	131 38%	10 3%	27 8%	38 11%	96 28%	246 72%	342 100%
Goémon			6 22%				11 41%	10 37%			6 22%	21 78%	27 100%
Divers métiers						1 3%	23 59%	8 20%		7 18%		39 100%	39 100%
Aquaculture					12 10%		106 90%				12 10%	106 90%	118 100%
Total métiers	1127 17%	364 6%	845 13%	507 8%	1186 18%	704 11%	656 10%	351 5%	436 7%	404 6%	4029 61%	2551 39%	6581 100%

Tableau 4 - Caractéristiques moyennes des patrons et des bateaux par type.

T y p e s	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
Nombre de patrons	69	32	41	23	64	45	54	55	17	28	428
Quartier de Païmpol	8	7	40	9	12	31	23	29	15	18	192
Quartier de Saint-Brieuc	61	25	1	14	52	14	31	26	2	10	236
Age moyen du patron	39	35	38	41	40	45	40	43	44	37	40
Nombre de patrons > 55 ans	1	1	1	2		6	7	13	2	1	34
Nombre moyen d'hommes embarqués	2,6	2,3	3,1	2,4	2,2	1,3	1,5	2,0	1,3	1,3	2,1
Nombre moyen de bateaux	1,09	1,13	1,20	1,13	1,17	1,09	1,15	1,13	1,35	1,21	1,15
Longueur moyenne du bateau	12,4	10,6	11,3	10,0	9,3	7,0	8,1	7,7	7,0	7,0	9,3
Jauge moyenne du bateau	19,3	12,0	16,6	8,8	8,0	4,2	6,2	5,7	4,9	4,1	9,7
Puissance moyenne (kW)	169	116	139	102	92	40	67	58	37	57	94
Année moyenne de construction	1975	1970	1972	1972	1972	1973	1974	1972	1969	1974	1973
Nombre total d'hommes embarqués	180	73	126	55	142	59	79	107	22	37	880
Nombre total de bateaux	75	36	49	26	75	49	62	62	23	34	491
Puissance totale (100 kW)	127	42	68	27	69	19	42	36	9	19	459
Puissance moyenne / homme (kW)	71	57	54	48	48	33	53	34	40	53	52

- 1 : *Chalutiers-coquilliers*
- 2 : *Coquilliers-chalutiers*
- 3 : *Fileyeurs à araignée-coquilliers*
- 4 : *Fileyeurs à araignée-dragueurs*
- 5 : *Dragueurs*
- 6 : *Caseyeurs*
- 7 : *Divers métiers dont palangriers*
- 8 : *Inactifs*
- 9 : *Fileyeurs à poissons-caseyeurs*
- 10 : *Fileyeurs à poissons-inactifs*

3.1. - LES PATRONS DONT L'ACTIVITE DOMINANTE EST LE CHALUTAGE (TYPES 1 ET 2).

Les 101 patrons appartenant à ces deux types pratiquent tous le chalutage. 85 patrons ont un bateau basé dans le quartier de Saint-Brieuc et 15 dans celui de Paimpol. Ils regroupent 95 % de l'activité de chalutage de la flottille des Côtes d'Armor. 87 % des patrons du type 1 et 94 % de ceux du type 2 pratiquent conjointement la pêche à la coquille Saint-Jacques. Selon l'importance relative du chalutage dans leur calendrier d'activité, on distingue :

Type 1 : les *chalutiers-coquilliers*,

Type 2 : les *coquilliers-chalutiers*.

Ces deux types ont des caractéristiques très homogènes qui les différencient nettement du reste de la flottille. Cela se traduit par leur position particulière sur la figure 10 : ce sont les deux seuls groupes de patron situés dans la partie droite du schéma.

Les caractéristiques physiques des unités de pêche de ces deux types de patron sont évidemment semblables à celles des chalutiers. Les patrons du groupe 1 possèdent des chalutiers plus gros et plus puissants que ceux du groupe 2 (tableau 4). Par ailleurs les patrons du groupe 2 sont plus jeunes que ceux du groupe 1 (35 ans contre 39). 64 % des patrons du type 1 appartenaient déjà aux deux groupes de *chalutiers* individualisés par l'analyse typologique en 1986 ; ce taux n'est que de 38 % dans le groupe 2. Ceci témoigne d'une plus grande ancienneté dans le métier de chalutage pour les patrons du type 1.

Ces deux types comptent près de 30 % de nouveaux patrons (présents en 1989 mais absents en 1986). Ces stratégies ont attiré le quart des nouveaux patrons.

Parmi les 17 patrons ayant pratiqué le chalutage à plus de 12 milles en 1989, 13 appartiennent au type 1 et 3 au type 2 (le dernier patron appartient au type 7 des *divers métiers* car il n'a pratiqué le chalutage que 2 mois dans l'année).

3.1.1 - Les chalutiers-coquilliers (TYPE 1 ; 69 patrons).

Ces patrons pratiquent tous le chalutage entre 9 et 12 mois (11,6 mois en moyenne). 60 d'entre eux pêchent aussi la coquille Saint-Jacques, dont 51 pendant toute la durée de la campagne. Il n'y a que 9 patrons à avoir renoncé à cette activité coquillière depuis 1986.

3.1.2 - Les coquilliers-chalutiers (TYPE 2 ; 32 patrons).

Les patrons du type 2 ne font du chalutage qu'une activité partielle : entre 2 et 8 mois (en moyenne 6 mois). A l'exception de 2 patrons, ils pêchent tous la coquille Saint-Jacques (en moyenne 3,4 mois). Il est à noter que dans ce type, seuls 17 patrons ont été présents dans la flottille toute l'année.

3.2. LES PATRONS DONT L'ACTIVITE DOMINANTE EST SOIT LE FILET A ARAIGNEE, SOIT LE DRAGAGE DE LA PRAIRE OU DES PETITS BIVALVES (TYPES 3 A 5).

Ces trois types regroupent 128 patrons qui pêchent pratiquement tous la coquille Saint-Jacques et qui complètent leur activité par un ou plusieurs des métiers suivants : le filet à araignée, la drague à praire ou à petits bivalves. Ces patrons se distinguent également par le fait qu'ils ne pratiquent pas le chalutage et très peu les petits métiers comme les filets à poissons et les lignes. Cela se traduit, sur le schéma de la figure 10, par une position éloignée de ces types par rapport au groupe des chalutiers et au groupe des petits métiers. Il s'agit de stratégies relativement traditionnelles : elles n'ont attiré que le sixième des nouveaux patrons depuis 1986.

Le taux de pratique de ces trois métiers différencie ces trois types :

Type 3 : les fileyeurs à araignée-coquilliers pêchent l'araignée au filet, et aux casiers pour certains, ainsi que la coquille Saint-Jacques. Très peu pêchent la praire et aucun les petits bivalves.

Type 4 : les fileyeurs à araignée-dragueurs pêchent tous l'araignée au filet et la praire à la drague.

Type 5 : les *dragueurs* ont des activités orientées vers les trois catégories de drague : coquille Saint-Jacques, praire et petits bivalves.

Types	3	4	5
Nombre de patrons	41	23	64
Pourcentage du nombre de patrons actifs par métier :			
Coquille St-Jacques	83 %	96 %	98 %
Drague à praire	5 %	100 %	92 %
Dragues à petits bivalves	0 %	39 %	50 %
Filet à araignée	100 %	100 %	8 %
Nombre moyen de mois d'activité :			
Coquille St-Jacques	4,5	5,0	4,6
Drague à praire	4,0	6,6	7,0
Dragues à petits bivalves	0	2,0	3,0
Filet à araignée	8,7	5,6	2,0

3.2.1 - Les fileyeurs à araignée-coquilliers (TYPE 3 ; 41 patrons).

Tous ces patrons pêchent l'araignée au filet entre 4 et 11 mois. Ils ne sont que 7 à ne pas pratiquer le dragage de la coquille Saint-Jacques. 26 d'entre eux complètent leur activité en calant des casiers à grands crustacés et 11 des filets à grandes mailles (filet à araignée ou filet à gros poissons). C'est une stratégie de pêche typique des patrons du quartier de Paimpol. Elle n'a attiré que 7 nouveaux patrons depuis 1986 (5,8 % de l'ensemble des nouveaux patrons).

3.2.2 - Les fileyeurs à araignée-dragueurs (TYPE 4 ; 23 patrons).

Comme dans le type précédent, les patrons de ce groupe pratiquent tous le filet à araignée entre 3 et 11 mois, mais aussi la pêche à la praire entre 1 et 8 mois (alors que seuls 2 patrons du groupe 3 le font). Ces activités complètent le dragage de la coquille Saint-Jacques pour l'ensemble des patrons sauf un.

3.2.3 - Les dragueurs (TYPE 5 ; 64 patrons).

Le point commun des patrons de ce groupe est leur activité de dragage : 98 % d'entre eux pratiquent la pêche de la coquille Saint-Jacques et 92 % celle de la praire. En outre, 50 % des patrons de ce type pêchent les petits bivalves.

Parmi ces patrons, on peut distinguer :

- 27 patrons, dragueurs exclusifs, pratiquant alternativement le dragage de la coquille Saint-Jacques, de la praire et des bivalves,

- 37 dragueurs à coquille Saint-Jacques et à praire, complétant leur activité en été par de la palangre à bar (15 patrons), du casier à grand crustacés (15 patrons) ou du chalut côtier (7 patrons).

Cette stratégie, caractérisée par une forte activité de dragage non dirigée vers la coquille Saint-Jacques, s'est développée en 1989 surtout par les patrons déjà présents en 1986 : 10 patrons pratiquant le chalut estival en 1986 et classés dans les types "*chalutiers*" ont réduit ou interrompu leur activité de chalutage au profit du dragage de la praire ou des bivalves ; ils appartiennent à ce type en 1989. De la même façon, 18 patrons *coquilliers-caseyeurs* en 1986 ont développé en plus une activité de dragage autre que la coquille Saint-Jacques en 1989. En revanche, cette stratégie a peu attiré les nouveaux patrons : 9 patrons seulement, soit 7,5 % des nouveaux patrons.

3.3 - LES TYPES DE PATRONS POUR QUI L'ACTIVITE SUR LES PETITS METIERS EST DOMINANTE (TYPES 6 A 10).

On trouve dans ces cinq groupes la quasi-totalité des patrons pratiquant les petits métiers, filets à poissons, lignes, palangres, casiers à petits crustacés ... En règle générale, ces patrons sont moins dépendant de la coquille Saint-Jacques que ceux des types 1 à 5 (tableaux 2 et 3).

Sauf exceptions, ces patrons ont des bateaux nettement plus petits que ceux des types 1 à 5 : les longueurs moyennes par type oscillent entre 7 et 8 mètres alors qu'elles sont de l'ordre de 10 mètres pour les fileyeurs à araignée et dragueurs (types 3, 4 et 5) et de 10,5 à 12,5 mètres pour les chalutiers-coquilliers (types 1 et 2).

3.3.1 - Les divers métiers dont palangriers (TYPE 7 ; 54 patrons).

Ce groupe de patrons actifs est assez hétérogène. Il regroupe deux composantes essentielles :

- 30 patrons se consacrant à la pêche de la coquille Saint-Jacques et pratiquant des activités très diverses. 17 pratiquent la palangre à poissons fins, 7 la ligne et 7 divers autres métiers.

- 24 patrons ne pêchant pas la coquille Saint-Jacques : outre 9 palangriers et 2 ligneurs purs, on dénombre 7 conchyliculteurs. Ce groupe comprend également 4 caseyeurs ayant quitté la flottille en cours d'année.

Ce groupe décrit une fraction importante de l'activité exercée sur les métiers marginaux : 69 % de la pratique des chaluts à petits maillages, 59 % des autres métiers (plongée, pêche à pied, ...) et 90 % de l'aquaculture. 38 % de l'activité de pêche aux palangres à poissons fins est concentré dans ce type.

Ce groupe compte 33 % de nouveaux patrons (15 % de l'ensemble). Très peu de ces patrons pratiquent la pêche de la coquille Saint-Jacques. Ces patrons se sont surtout dirigés vers les métiers de la palangre.

3.3.2 - Les caseyeurs (TYPE 6 ; 45 patrons).

La totalité des 45 patrons du groupe 6 pêchent les grands crustacés aux casiers entre 4 et 12 mois ; 19 ont une activité dirigée vers le homard.

Seuls 8 patrons de ce groupe pêchent la coquille Saint-Jacques. Pour les autres, le plus souvent inactifs une partie de l'année (de 1 à 6 mois), la pêche aux casiers à grands crustacés est une activité exclusive ou complétée par la pêche aux petits crustacés (crevette, crabe vert, étrille). Il s'agit de patrons relativement âgés (45 ans, soit la plus forte moyenne par groupe), souvent seuls à bord de leur bateau de petite taille (en moyenne 7 mètres).

Aucun des 11 nouveaux patrons de ce type ne pêche la coquille Saint-Jacques. Il s'agit pour l'essentiel de matelots patronnant des canots de moins de 7 mètres pendant l'été.

3.3.3 - Les fileyeurs à poissons-caseyeurs (TYPE 9 ; 17 patrons).

Ces patrons pratiquent tous à la fois la pêche aux casiers à grands crustacés et aux filets à poissons. Ils sont actifs toute l'année (11,2 mois en moyenne). Ces patrons possèdent les bateaux les plus petits (7 mètres de longueur et une puissance moyenne de 37 kW). 15 d'entre eux ont un bateau basé dans le quartier de Paimpol. Un patron a effectué la totalité de la saison de pêche à la praire et 4 la totalité de celle de coquille Saint-Jacques.

Par leur activité de caseyage, les patrons de ce groupe sont assez proche de ceux du groupe 6 (ceci apparaît sur la figure 10). Ces deux groupes sont constitués des patrons en moyenne les plus âgés (tableau 4). Ils possèdent les bateaux les plus petits et les moins puissants.

3.3.4 - Les fileyeurs à poissons-inactifs (TYPE 10 ; 28 patrons).

Les 28 patrons du groupe 10 calent tous des filets à poissons mais sont caractérisés par une moindre activité sur l'année (8 mois en moyenne) que ceux du groupe 9. De plus, ils pratiquent très peu la pêche aux casiers. 8 patrons sont actifs à la coquille Saint-Jacques, dont 5 toute la campagne. Les patrons sont en moyenne nettement plus jeunes que ceux du groupe précédent : 37 ans contre 44 dans le groupe 9.

Ces deux groupes concernés par les filets à poissons sont en développement par rapport à 1986 et ils comptent 40 % de nouveaux patrons (15 % des 120 nouveaux patrons en 1989).

3.3.5 - Les inactifs (TYPE 8 ; 55 patrons).

Ce groupe concentre les patrons présents dans la flottille toute l'année mais ayant un taux d'activité très faible : un peu moins de 5 mois en moyenne (ce taux est de 9,7 mois sur l'ensemble de la flottille des Côtes d'Armor).

En fonction du principal métier pratiqué, on distingue :

- 31 patrons pratiquant la pêche de la coquille Saint-Jacques, dont 11 pendant toute la campagne,
- 13 caseyeurs inactifs, souvent ligneurs,
- 10 ligneurs ou fileyeurs à poissons inactifs,
- et 1 chalutier inactif.

Parmi les 55 patrons de ce groupe, 50 ont des bateaux ayant une longueur comprise entre 4 mètres et 10 mètres ; 4 patrons ont des bateaux compris entre 12 mètres et 14,5 mètres.

Dans bon nombre de cas, ce statut d'*inactif* paraît constituer une stratégie transitoire : elle concerne d'une part des patrons en fin de carrière (65 % des *inactifs* de 1986 ont quitté la flottille) et d'autre part des matelots accédant au statut de patron (40 % des patrons de ce groupe n'étaient pas présents en 1986).

4 - DISCUSSION.

4.1 - CHOIX DU NOMBRE DE TYPES.

Lorsque l'on effectue un découpage en types d'exploitation de l'ensemble des patrons d'une flottille, on recherche un compromis entre :

- l'identification d'un nombre limité de groupes,
- et la définition de groupes homogènes.

Les groupes doivent être peu nombreux s'ils sont ensuite considérés comme des unités de gestion : la définition d'un système trop complexe rendrait sa gestion impossible. D'autre part, le découpage doit présenter une certaine stabilité : une modification mineure au cours de l'analyse ne doit pas provoquer de bouleversement profond dans l'appartenance des patrons aux différents types.

Cependant, moins on définira de types, plus ceux-ci seront constitués de patrons ayant des activités de pêche différentes et moins la notion de *stratégie d'exploitation* est alors pertinente.

Les ressemblances entre les activités des différents patrons se traduisent par des associations à la manière d'un arbre : deux *rameaux* voisins sont très ressemblants. Ces *rameaux* se trouvent relier à une même *branche* qui rejoint la *branche* la plus proche, et ainsi de suite jusqu'au *tronc*. L'arbre de regroupement obtenu ici est représenté à la figure 11.

Le choix du nombre de groupes revient à *couper* l'arbre à un certain niveau comme cela est indiqué sur la figure 11. Cette figure montre que si l'on descend le niveau de coupure vers la base (à droite ici), cela se traduit en premier par le regroupement des types 4 et 5 (les deux types de dragueurs : *fileyeurs à araignée-dragueurs* et *dragueurs*), puis par celui des groupes 9 et 10 (les deux types de *fileyeurs à poissons*). Si l'on choisit de ne retenir que 7 types, les deux ensembles de *chalutiers-coquilliers* (types 1 et 2) se trouveraient regroupés.

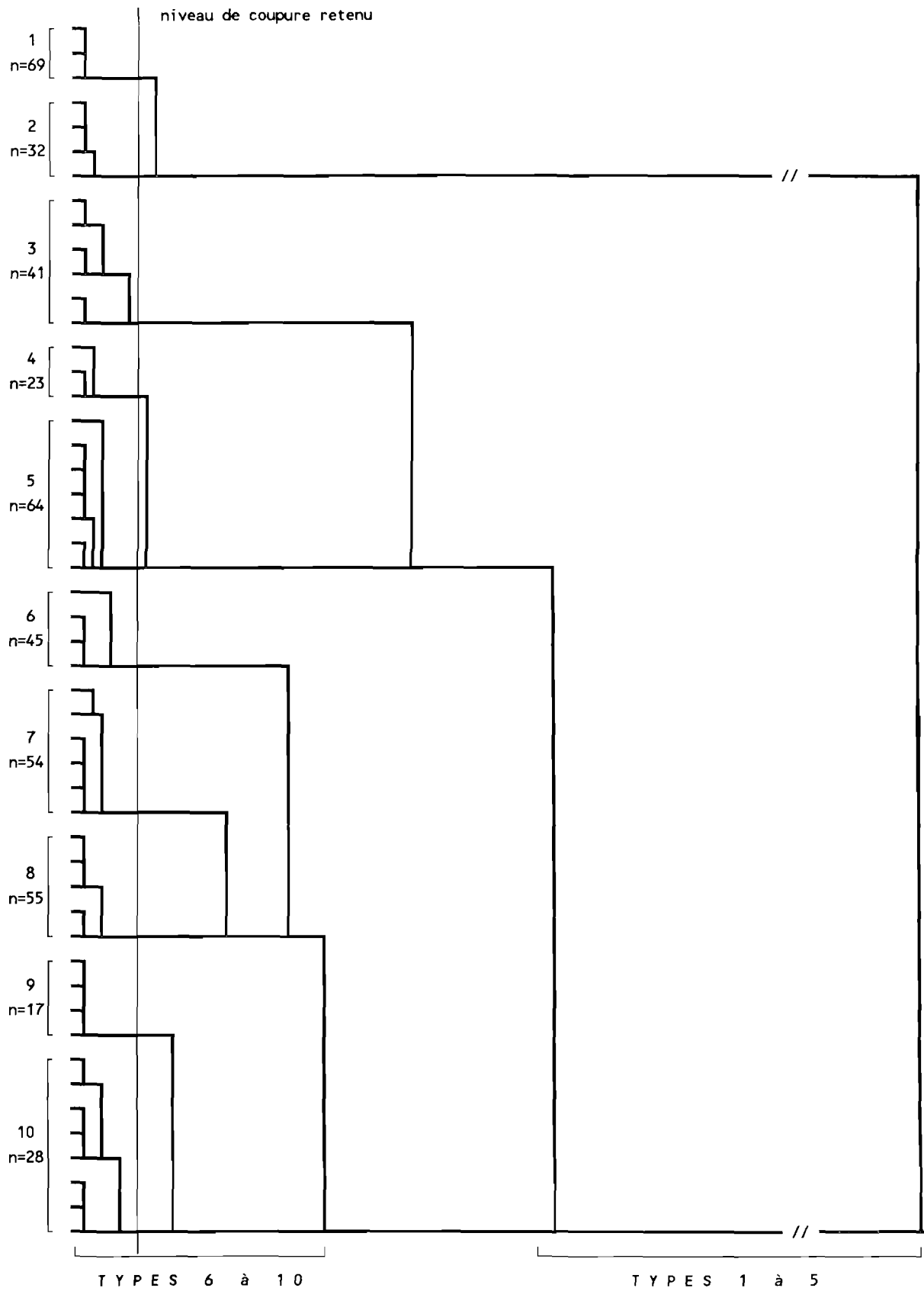


Figure 11 - Arbre de regroupement des dix types de patrons. 1989.

La coupure en 10 groupes nous a semblé constituer un bon compromis. Elle permettait d'individualiser des groupes de patrons relativement homogènes et cohérents par rapport à l'analyse de 1986. En fonction d'objectifs spécifiques, il serait bien sûr possible de définir un niveau de coupure différent.

4.2 - PART RELATIVE DES DIFFERENTS TYPES.

La part relative des différents types peut être estimée à l'aide de plusieurs indicateurs (figure 12) :

- le nombre de patrons
- le nombre de salariés (patrons + matelots),
- le nombre de bateaux,
- la puissance totale des bateaux.

Nous avons regroupé ici les dix types élémentaires en quatre ensembles :

- les chalutiers-coquilliers (types 1 et 2),
- les dragueurs et les fileyeurs (types 3, 4 et 5),
- les petits métiers (types 6, 8, 9 et 10),
- les divers métiers (type 7).

Le groupe des dragueurs et fileyeurs à araignée, composante traditionnelle de la pêche, est le plus important en terme d'emploi. C'est dans ce groupe que le nombre moyen d'hommes embarqués est le plus fort (37 % des emplois et 30 % des bateaux). Les métiers les plus demandeurs en main-d'oeuvre sont le filet à araignée et les dragues à petits bivalves, métiers pratiqués par ces patrons, et le chalut du large. Le groupe des petits métiers représente un quart des pêcheurs des Côtes d'Armor. C'est le groupe le plus créateur d'emploi par unité de puissance : 2,7 hommes embarqués pour 100 kW, contre 1,5 pour les chalutiers-coquilliers.

En terme de puissance totale installée, le groupe des chalutiers-coquilliers est le plus important (37 % du total), suivi par celui des dragueurs et fileyeurs (35 %). Notons que le groupe des petits métiers ne peut constituer un *réservoir de kilowatts* important dans lequel on puisse puiser pour développer une flottille chalutière (toutefois, n'ont pas été comptabilisées ici les puissances des bateaux totalement inactifs en 1989).

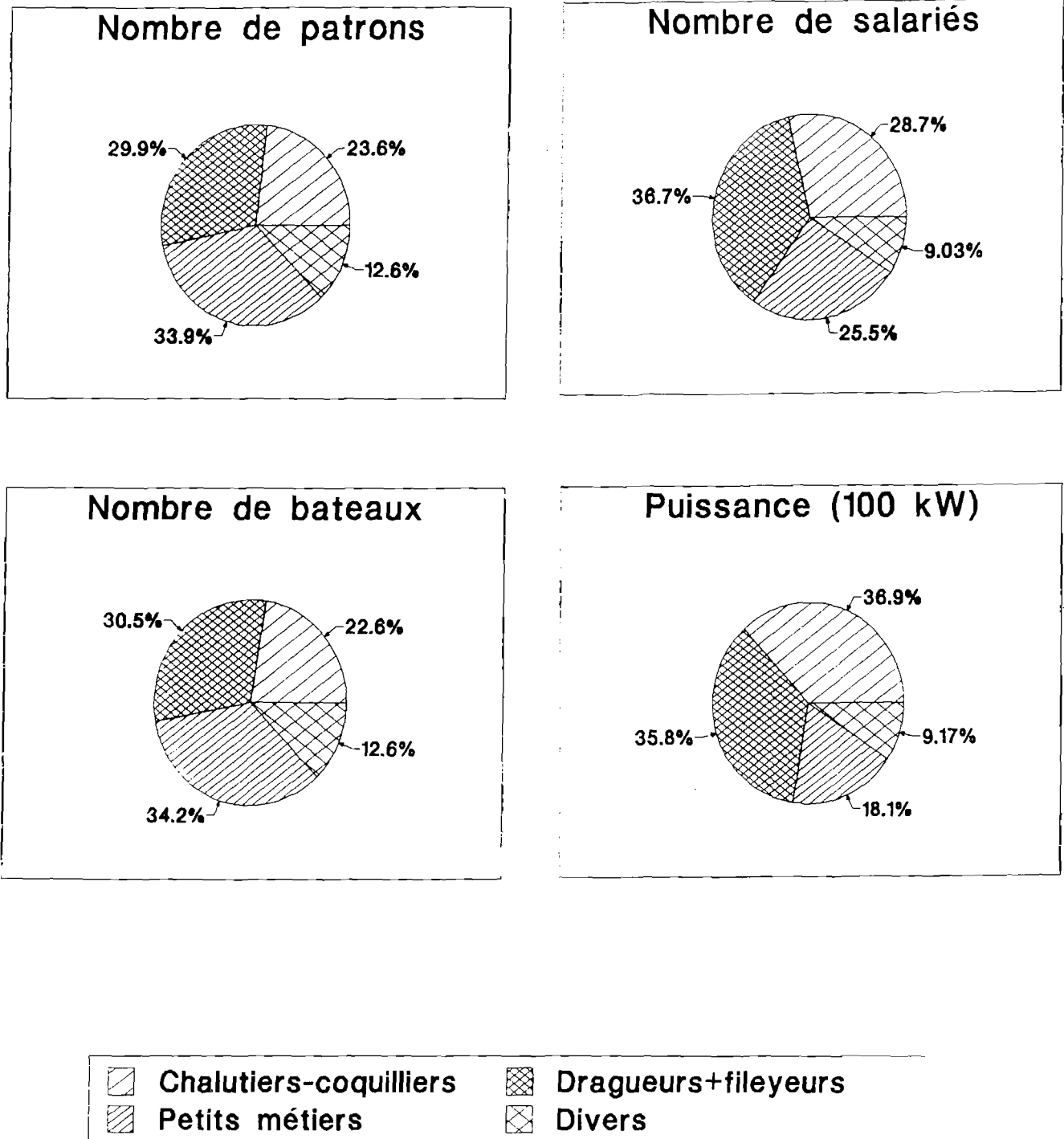


Figure 12 - Parts des différentes stratégies d'exploitation : nombre de patrons, nombre de salariés (patrons + matelots), nombre de bateaux et puissance totale des bateaux (en centaines de kW). Chalutiers-coquilliers (types 1 et 2), dragueurs et fileyeurs à araignée (types 3, 4 et 5), petits métiers (types 6, 8, 9, 10) et divers (type 7).

4.3 - EVOLUTION DES STRATEGIES DE PECHE ENTRE 1986 ET 1989.

L'analyse comparative des typologies réalisées sur les flottilles de 1986 et de 1989 montre que les stratégies de pêche ont peu évolué entre 1986 et 1989 : on retrouve à peu près les mêmes types de stratégie au cours des deux analyses.

En revanche, il existe des évolutions dans le nombre de patrons ayant opté pour telle ou telle stratégie. Le tableau 5 montre comment les patrons des différents types individualisés en 1986 se répartissent au sein des groupes de la typologie de 1989. Les types qui ont été décrits dans la présente analyse ont été regroupés ici en fonction de leurs stratégies majeures.

Tableau 5 - Nombre de patrons appartenant à un type donné en 1986 pour chaque groupe de patrons définis en 1989.

Types 1989 Types 1986	Chalutiers coquilliers 1-2	Dragueurs 4-5	Fileyeurs araignée 3	Caseyeurs 6	Filets à poissons 9-10	Divers 7	Inactifs 8	Total 1986	Départs entre 86 et 86
Chalutiers	56	10			3	1	1	71	-12
Dragueurs	1	28	5		2	8	3	47	-12
Fileyeurs araignée	2	5	24	5	2		3	41	-17
Caseyeurs	4	20	4	18	5	8	9	68	-26
Filets à poissons		2	2	7	7	3	2	23	-8
Divers	1	2	1		1	11	9	25	-11
Inactifs	7	6		2	7	5	6	33	-27
Nouveaux patrons 89	30	14	7	11	18	18	22		

Dans le tableau 5, lorsque l'essentiel de l'effectif d'une ligne, c'est à dire la majorité des patrons d'un groupe de 1986, se trouve sur la diagonale, c'est que ces patrons n'ont pas changé de stratégie en 1989. A l'inverse, lorsque les effectifs sont dispersés dans les différentes colonnes, cela dénote une certaine flexibilité.

Le chalutage paraît une stratégie stable : la majorité des patrons du groupe des chalutiers en 1986 (56 patrons) se retrouve également dans ce groupe en 1989 (types 1 et 2). En 1986 comme en 1989, l'essentiel des patrons de ce groupe pratiquaient conjointement le pêche de la coquille Saint-Jacques. En 1989, 10 patrons ont en outre privilégié les autres formes de dragage : on les retrouve dans le groupe des dragueurs en 1989 (types 4 et 5).

De même, les groupes des dragueurs et des fileyeurs à araignée paraissent relativement stables. Toutefois, la réaction des patrons face à la baisse (temporaire) du stock d'araignée apparaît ici : 5 patrons ont intensifié leur activité de dragage et 5 ont délaissé le filet au profit du casier. Seuls 2 patrons sont passés au chalutage. Par ailleurs, cette stratégie a peu attiré les nouveaux patrons (7 patrons).

Le groupe des caseyeurs en 1986 comportait deux composantes : des caseyeurs inactifs et des caseyeurs-dragueurs. En 1989, 18 patrons sont restés dans le groupe des caseyeurs et 20 se retrouvent dans celui des dragueurs. Cela témoigne, de la part de ces patrons, d'une relative constance dans le choix de leurs types d'exploitation.

Il en est de même du groupe des fileyeurs à poissons qui comprenait également des patrons caseyeurs. L'essentiel d'entre eux est resté fidèle à ces deux activités. Cette stratégie a attiré un nombre relativement important de nouveaux patrons.

En 1986 comme en 1989, le groupe des divers métiers était caractérisé par une activité relativement importante sur la palangre à bar. 11 patrons y sont restés attachés ; 18 nouveaux patrons l'ont adopté. Notons qu'une part importante des patrons est passée dans le groupe des inactifs.

Le groupe des inactifs a le taux de stabilité le plus faible : il s'agit pour la plupart des patrons d'un statut temporaire lié à une entrée en activité ou à une fin de carrière.

En résumé, on peut noter une grande stabilité du type d'exploitation des patrons actifs en 1986 et 1989. Les types concernés par le chalutage, le dragage autre que la coquille Saint-Jacques, les filets à poissons ont progressé, surtout sous l'impulsion des nouveaux patrons.

La flottille des Côtes d'Armor est caractérisée par une rotation des patrons entre 1986 et 1989 de l'ordre de 28 % : 113 départs ont été compensés par 120 arrivées. Les nouveaux patrons se sont plutôt dirigés vers les stratégies suivantes :

- 30 sur les types *chalutiers* (groupes 1 et 2),
- 18 sur les types *fileyeurs à poissons* (groupes 9 et 10),
- 18 sur les palangres au sein du type des *divers métiers* (groupe 7),
- 22 sur des activités à temps partiel dans le type *inactifs* (groupe 8) ; 11 de ces patrons pratiquent la pêche de la coquille Saint-Jacques.

L'évolution individuelle des patrons présents en 1986 et 1989 apparait, sauf exception, limitée au même type de stratégie. Ainsi, à titre d'exemple, rares sont les passages d'une stratégie reposant sur la coquille Saint-Jacques et les métiers du crustacé à celle reposant sur la coquille Saint-Jacques et le chalutage.

4.4 - RELATION TYPE D'EXPLOITATION-RESSOURCE.

Le groupe de travail "ressource" a tenté de faire un bilan de l'état des principaux stocks pour lesquels les risques de surexploitation étaient les plus forts et d'identifier les compétitions entre métiers ainsi que les limitations liées à la commercialisation.

- Les stocks les plus susceptibles d'être surexploités sont :

- la coquille Saint-Jacques,
- la praire,
- et les principaux stocks de poissons.

- A l'heure actuelle, le métier qui engendre probablement le plus de compétitions vis-à-vis des autres métiers est le chalutage en baie de Saint-Brieuc. Ce métier occasionne des pertes de coquille Saint-Jacques à la fois sur les pré-recrues (action mécanique de l'engin) et sur des animaux commercialisables (prises frauduleuses). De plus les pertes engendrées en fin d'été par le chalutage sur le stock d'araignée pourraient être supérieures à 1000 tonnes, soit une quantité du même ordre de grandeur que la production de l'année 1989.

- Les problèmes de commercialisation concernent essentiellement les petits bivalves (palourde rose et amande) et, secondairement, les poissons.

Les stratégies de pêche fondées sur l'exploitation de ces stocks sont donc celles qui méritent le plus d'attention. Il s'agit essentiellement des stratégies des types 1 et 2 (les *chalutiers-coquilliers*) et du type 5 (les *dragueurs exclusifs*).

Parmi ces types, tous les patrons ne sont pas dépendants de la pratique de ces métiers au même degré. Pour certains, ces métiers ne contribuent qu'à une faible part de leur chiffre d'affaire. Ces points seront abordés par la commission "rentabilité des unités de pêche". Nous nous bornerons ici à évaluer le degré de dépendance en fonction de l'activité développée sur ces métiers à risque.

4.4.1 - Degré de dépendance de la flottille par rapport à la coquille Saint-Jacques.

L'effort de pêche exercé sur la coquille Saint-Jacques est en recul. En 1986, 312 patrons pratiquaient cette pêche. Ils étaient 291 en 1989 (266 en début d'année et 233 pour la campagne 89-90). Le degré de dépendance de ces patrons est variable.

Ils étaient 224 à exercer cette pêche pendant toute la campagne, 55 à la pratiquer pendant 2 ou 3 mois et 12 un seul mois.

Il y a en outre 137 patrons (soit 32 % de la flottille) non concernés par la coquille, si ce n'est par les conséquences de reports d'activité des coquilliers.

4.4.2 - Degré de dépendance de la flottille par rapport au chalutage côtier.

En 1989, l'essentiel de l'activité chalutière reste concentré dans la frange côtière (à moins de 12 milles des côtes), principalement en baie de Saint-Brieuc.

On peut considérer qu'il y a 56 patrons très dépendants (9-12 mois d'activité), 29 patrons dépendants (4-8 mois) et 16 patrons peu dépendants du chalutage côtier (3 mois ou moins).

4.4.3 - Degré de dépendance des types d'exploitation par rapport à ces métiers sensibles.

L'examen des nombres de patrons concernés par les différents métiers au sein de chaque type d'exploitation (tableau 6) montre que ce sont principalement les types de stratégie 1, 2 et 5 (de l'ordre de 150 patrons) sur lesquels il convient de porter une attention particulière, c'est à dire les *chalutiers-coquilliers* et les *dragueurs*.

Tableau 6 - Nombre de patrons pratiquant le chalutage, le dragage de la coquille Saint-Jacques, de la praire et des petits bivalves.

T Y P E S	Nombre de patrons	Chalut de fond	Coquille Saint Jacques	Drague à praire	Dragues à petits bivalves
1 CHALUTIERS-COQUILLIERS	69	60	60		
2 COQUILLIERS-CHALUTIERS	32	30	30	4	6
3 FILEYEURS A ARAIGNEE-COQUILLIERS	41	1	34	2	
4 FILEYEURS A ARAIGNEE-DRAGUEURS	23	22	22	23	9
5 DRAGUEURS	64	13	63	59	32
6 CASEYEURS	45		8	3	1
7 DIVERS DONT PALANGRIERS	54		30	4	3
8 INACTIFS	55	1	31	8	3
9 FILEYEURS A POISSONS-CASEYEURS	17		5	1	
10 FILEYEURS A POISSONS-INACTIFS	28		8	4	2

4.4.4 - Les stratégies qui pourraient connaître un développement.

Une des conclusions du groupe de travail "ressource" était que la limitation du chalutage en baie de Saint-Brieuc pourrait engendrer une augmentation de la survie des pré-recrues d'araignée et de coquille Saint-Jacques. S'agissant de l'araignée, l'estimation des pertes avancée par les professionnels est telle qu'il existerait une réelle potentialité de développement des métiers de l'araignée si le chalutage était interdit en fin d'été dans certaines zones. Les stratégies fondées sur l'exploitation de l'araignée pourraient donc être confortées (types 3,4 et 5). Ces stratégies pourraient être une alternative pour un certain nombre de *chalutiers-dragueurs*. Il convient de signaler qu'en 1986, 17 % des chalutiers pratiquaient la pêche de l'araignée au filet et 11 % au casier. En 1989 ces chiffres étaient respectivement de 6 % et de 3 %. Le recul observé est probablement le résultat de la baisse conjoncturelle de l'abondance de l'araignée en 1989.

Les stratégies d'exploitation fondées sur les palangres et sur les filets à poissons paraissent avoir motivé une part importante des jeunes patrons. Actuellement, il semble que le développement de ces métiers soit surtout limité par des problèmes d'approvisionnement en appât de bonne qualité (pour la palangre) et par des mauvaises conditions de première mise en marché (surtout dans le quartier de Paimpol).

La stabilisation de la stratégie des *dragueurs exclusifs* passe par la recherche de débouchés pour les petits bivalves.

CONCLUSION.

L'analyse des activités de pêche en 1986 et en 1989 a permis de préciser l'importance relative des différents métiers et de percevoir les évolutions récentes de la flottille des Côtes d'Armor. Les principales stratégies d'exploitation ont également pu être individualisées et décrites.

La flottille des Côtes d'Armor, de type artisanal, est caractérisée par la polyvalence de la majorité des unités de pêche. Au cours de l'année, les patrons pratiquent en général deux ou trois métiers, simultanément ou séquentiellement. Ceci est lié, en grande partie, au caractère saisonnier de la pêche de la principale espèce exploitée : la coquille Saint-Jacques. L'activité des patrons est donc définie par certaines combinaisons de métiers qui constituent de véritables *stratégies d'exploitation*. L'analyse typologique a permis de les individualiser et de les décrire. Les dix groupes de patrons définis au cours de l'analyse présentent des comportements tranchés caractérisés soit par une activité exclusive, soit le plus souvent par une activité principale complétée par une ou plusieurs activités.

Malgré un fort recul, la pêche de la coquille Saint-Jacques est le métier le plus pratiqué, suivi du chalutage côtier, les casiers à grands crustacés, le dragage de la praire et la pêche de l'araignée au filet.

Entre 1986 et 1989, on a assisté à une diminution de la pratique des métiers traditionnels (métiers liés à l'araignée et dragage de la coquille Saint-Jacques) et à une augmentation des métiers du poisson. Les augmentations relatives les plus fortes concernent les petits métiers (palangres, casiers à petits crustacés, filets à poissons, ...) et le dragage des petits bivalves.

Les risques de surexploitation d'un certain nombre de ressources, et par conséquent la mauvaise rentabilité des métiers qui les exploitent, imposent une diversification des activités et une évolution des flottilles. La connaissance des différentes stratégies des patrons, à travers ce type d'analyse, est un outil intéressant pour cerner les groupes les plus vulnérables. Il apparaît ainsi que les stratégies d'exploitation fondées sur le dragage et le chalutage côtier sont celles qui méritent le plus d'attention.

Cette approche permet de percevoir les évolutions stratégiques les plus probables : à titre d'exemple, un dragueur chalutier aura tendance à augmenter son effort sur le chalut, si la rentabilité sur la coquille n'est plus suffisante, tandis qu'un fileyeur dragueur privilégiera le filet à araignée ou à poisson. Le renouvellement de ce travail à échéance de quelques années permet de vérifier et de quantifier ces évolutions.

L'analyse typologique constitue de plus une base intéressante pour évaluer différents scénarios de gestion des pêcheries, chaque stratégie d'exploitation définissant une unité de gestion. Elle doit être complétée par une analyse économique afin d'évaluer les performances économiques des différentes stratégies et par l'évaluation des différents stocks support de ces stratégies.

